



**Driss Lachguar :** *“De la gestion au changement”, cette devise Royale doit servir de mot d’ordre à appliquer à tous les niveaux*  
Nous considérons, au sein de l'USFP, que ce qui a été présenté par la Commission chargée du pilotage de la réforme de la Moudawana constitue le seuil minimal et il revient au gouvernement de l'appliquer

# Libération

*OQTF pour se débarrasser de ses migrants*

Un truc qui ne marche pas à tous les coups  
*Le Maghreb en exemple*



L'Algérie, en grande pestiférée du Sahel

# Les enseignements présentés par le Premier secrétaire lors de la réunion des secrétaires régionaux et provinciaux de l'USFP

- *«De la gestion au changement», cette devise Royale doit servir de mot d'ordre à appliquer à tous les niveaux*
- *Nous considérons, au sein de l'USFP, que ce qui a été présenté par la Commission chargée du pilotage de la réforme de la Moudawana constitue le seuil minimal et il revient au gouvernement de l'appliquer*



Dans un monde en perpétuelle mutation, les avertissements de Driss Lachgar, Premier secrétaire de l'USFP, résonnent comme un appel urgent à la réflexion et à l'action. Samedi, lors d'une réunion avec les secrétaires régionaux et provinciaux du parti, le dirigeant ittihadiste a dressé un tableau à la fois lucide et préoccupant de la décennie à venir, insistant sur l'importance d'une vision stratégique audacieuse pour faire face aux défis internationaux et nationaux imminents. Il a notamment appelé à une refonte stratégique des politiques marocaines, citant des défis aussi bien économiques que diplomatiques.

Driss Lachgar a mis en lumière un point clé : les dix prochaines années seront décisives, marquées par des transformations profondes sur la scène internationale. En évoquant la réélection de Donald Trump, il a souligné les répercussions majeures qu'un tel événement aura sur l'équilibre géopolitique. «La réélection de Trump entraînera une réorganisation de nombreux enjeux sur la scène internationale et le Maroc y sera directement impliqué», a-t-il averti. Pour lui, «les politiques protectionnistes de l'ère Trump, combinées à une rivalité stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine, pourraient transformer les équilibres mondiaux». Dans ce contexte, il a insisté sur l'urgence d'une vision stratégique claire. «La situation future n'exonère pas le gouvernement de répondre à la question d'une nouvelle vision stratégique que le monde est en train de découvrir», a-t-il déclaré, exhortant les autorités marocaines à se préparer à ces bouleversements.

Tout en saluant les succès économiques et diplomatiques du Maroc, accrus notamment grâce aux «orientations

éclairées de Sa Majesté le Roi», Driss Lachgar a averti contre l'autosatisfaction. Il a ainsi critiqué le gouvernement qui se limite à «célébrer et exhiber» des acquis sans fournir de solutions durables aux défis structurels. «Nous devons aller au-delà des discours de célébration et commencer à nous atteler sur les grandes réformes nécessaires pour préparer les vingt prochaines années», a-t-il souligné.

Parmi ces défis, la dépendance alimentaire croissante occupe une place centrale. Le Premier secrétaire a rappelé une réalité troublante : «Nous n'importons plus seulement du blé, mais également une grande partie de nos aliments, notamment les viandes blanches et rouges ainsi que les huiles». Ce constat, selon lui, illustre une vulnérabilité économique qu'il est urgent de corriger à travers des politiques audacieuses et une véritable transformation du tissu économique marocain.

Pour Driss Lachgar, le Maroc doit désormais s'inscrire dans une nouvelle ère. Citant la devise Royale «De la gestion au changement», il a exhorté les décideurs à en faire un mot d'ordre applicable à tous les niveaux. «Nous sommes passés d'une phase de gestion à une phase de changement», a-t-il martelé, appelant à une refonte complète des approches stratégiques. Dans cette perspective, il a plaidé pour que le gouvernement doit non seulement préserver les acquis Royaux mais les développer dans un cadre de «programme concret pour l'année 2025». Pour lui, cette échéance doit marquer un tournant décisif dans la construction d'un Maroc résilient et prospère.

Sur le plan politique, Lachgar a exprimé des critiques franches contre l'absence de dialogue entre le gouvernement et l'opposition, qu'il at-

tribue à «l'hégémonie de la majorité gouvernementale». Selon lui, ce manque de concertation affaiblit la capacité du pays à répondre aux défis majeurs. «Défendre la nation repose sur une véritable force, celle de la démocratie», a-t-il déclaré avec insistance. Il a ainsi appelé à ouvrir un débat sur les réformes politiques, notamment les lois électorales. «Nous ne pouvons pas répéter les mêmes élections que par le passé», a-t-il averti, insistant sur la nécessité de renforcer les bases de la démocratie marocaine pour accompagner les transformations à venir.

Il a, en outre, plaidé pour une meilleure préparation des échéances électorales et une mobilisation des forces partisanes. «Nous devons faire de 2025 une année d'ouverture sur les citoyennes et citoyens de toutes les catégories sociales», a-t-il suggéré, en insistant sur l'impératif de «mobiliser les énergies nationales pour une action patriotique responsable».

Parmi les priorités évoquées par Driss Lachgar figure la dimension culturelle, qu'il considère comme un pilier fondamental pour le développement du Maroc. «Nous devons faire de 2025 l'année de la question culturelle au Maroc», a-t-il déclaré, suggérant l'organisation d'un grand forum national pour réfléchir collectivement aux défis culturels. Pour lui, la culture joue un rôle essentiel dans le renforcement de l'identité nationale et dans la promotion du dialogue social. À travers cette initiative, il aspire à mobiliser les intellectuels, artistes et penseurs pour façonner un Maroc plus inclusif et ouvert.

Le leader usfpéiste a conclu son discours sur une note ferme, mettant en garde contre les dérives politiciennes qui détournent l'attention des véritables enjeux. «Notre pays est confronté à des

défis immenses, et nous ne tolérerons pas que quiconque nous entraîne dans des polémiques politiques futilles ou des sujets sans importance», a-t-il averti avec vigueur. Cette déclaration reflète l'engagement de l'USFP à se concentrer sur l'essentiel : la préparation du Maroc aux défis de la prochaine décennie, dans un monde en pleine mutation.

Concernant les propositions de la Commission sur la réforme de la Moudawana (Code de la famille), Driss Lachgar les a qualifiées de «minimum acceptable» et a exhorté le gouvernement à s'engager sans délai dans leur mise en œuvre. «Nous, au sein de l'USFP, considérons que ce qui a été présenté par la Commission constitue le seuil minimal et il revient au gouvernement de l'appliquer», a-t-il affirmé avec insistance.

Pour le Premier secrétaire, la révision du Code de la famille ne se limite pas à un ajustement juridique. Elle représente une pierre angulaire dans la lutte pour l'équité et l'égalité, et une étape nécessaire pour accompagner les mutations sociales du Maroc. Cette réforme, selon lui, est essentielle pour renforcer les droits des femmes et assurer une justice sociale qui soit à la hauteur des aspirations légitimes du peuple marocain. Il a par ailleurs salué la mobilisation des cadres de l'USFP, hommes, femmes et jeunes, pour leur engagement dans les travaux qui ont permis de faire avancer ce dossier crucial. «Ce que nous avons accompli autour de la question de la Moudawana et des droits des femmes est inédit dans l'histoire de notre parti depuis l'époque où le martyr Mehdi Ben Barka présidait la conférence des Trois Continents avant son enlèvement tragique», a-t-il rappelé, tout en rendant hommage aux efforts collectifs.

«Aujourd'hui, nous devons utiliser cet élan pour obtenir encore plus de réussites pour notre pays et notre peuple», a-t-il souligné, considérant ainsi la réforme de la Moudawana comme un élément crucial de l'avenir démocratique et social du Maroc.

À travers ce discours, Driss Lachgar a rappelé l'urgence d'une action collective et concertée pour construire un avenir à la hauteur des aspirations marocaines. En insistant sur la nécessité d'une transition vers le changement, il a non seulement mis en garde contre les dangers de l'immobilisme, mais a aussi ouvert la voie à une réflexion approfondie sur le rôle que le Maroc doit jouer dans les transformations mondiales à venir. Pour lui, le message est clair : «des dix prochaines années ne sont pas une fatalité, mais une opportunité à saisir».

Mehdi Ouassat

## OQTF pour se débarrasser de ses migrants

# Un truc qui ne marche pas à tous les coups

## Le Maghreb en exemple

Qu'en est-il de la politique de restriction des visas utilisée par la France contre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie suite aux difficultés rencontrées par Paris pour renvoyer dans leurs pays les ressortissants maghrébins faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire ? « Elle n'a pas eu l'effet escompté. Pis, elle a eu comme effet pervers des suspensions de coopération consulaire et d'aggraver les blocages. Ainsi, en 2023, parmi les 137.730 étrangers de toutes nationalités visés par une OQTF (Obligation de quitter le territoire français), plus d'un tiers sont originaires du Maghreb, selon un récent rapport parlementaire français qui a affirmé qu'« une politique migratoire basée sur des représailles diplomatiques s'avère donc peu viable à long terme ».

### Le poids des Maghrébins dans les OQTF en France

En détail, ledit rapport explique qu'« en 2023, 34% des 137.730 OQTF en France concernaient des ressortissants du Maghreb, soit 47.535 personnes. Ce chiffre dépasse largement la moyenne européenne, où les Maghrébins représentent 22% des personnes ciblées par une OQTF (484.160 au total).

Le rapport explique, en outre, que « malgré le nombre élevé d'OQTF, les résultats concrets restent faibles. En 2023, seuls 7,6% des migrants en séjour irrégulier visés par une OQTF ont effectivement quitté le territoire français, contre une moyenne de 19% dans l'Union européenne.

Les blocages consulaires jouent un rôle central dans cette situation, indiquent les rédacteurs dudit document qui révèle que « 96% des annulations d'éloignement sont dues au refus de délivrance de laissez-passer consulaires, nécessaires pour renvoyer les clandestins dans leur pays d'origine. Les pays du Maghreb, particulièrement l'Algérie, figurent parmi les principaux obstacles. Les tensions diplomatiques, exacerbées par des désaccords, compliquent encore davantage la coopération ».

Selon certains observateurs, la coopération consulaire, lorsqu'elle existe, est



souvent sporadique et insuffisante pour atteindre les objectifs fixés par la France. Par ailleurs, les refus massifs de laissez-passer traduisent une résistance systématique des pays du Maghreb, qui rejettent les méthodes perçues comme coercitives.

### Les autres obstacles aux expulsions

Outre les blocages consulaires, plusieurs autres facteurs entravent les éloignements forcés, ajoute le rapport qui cite « les contraintes du trafic aérien international, notamment avec des pays en conflit ou en crise ; l'impossibilité physique d'éloignement forcé, incluant des actes d'auto-mutilation ou des refus d'embarquer ; les situations géopolitiques instables dans certains pays comme la Syrie, la Libye, l'Afghanistan ou encore le Mali qui refusent toute réadmission ou sont inaccessibles en raison de l'insécurité ; la pression juridique et administrative des recours et protections légales complexes qui prolongent les délais et réduisent l'exécution des OQTF.

### Les limites des centres de rétention administrative (CRA)

Les CRA, censés faciliter les expulsions, peinent à remplir leur mission, poursuit le rapport. « En 2023, la durée moyenne de rétention a augmenté à 30,4 jours (contre 23 jours en 2019), mais les libérations de migrants en situation irrégulière explosent, avec 500 cas par mois en moyenne ». Le document parlementaire souligne que même une extension de la durée légale de rétention au-delà de 90 jours ne garantirait pas de meilleurs résultats, les pays d'origine jouant souvent la montre pour retarder la procédure.

### Une présence constante en tête des nationalités éloignées

A rappeler qu'en 2022, les Algériens se trouvaient en deuxième position avec 1876 cas, tandis que les Marocains et les Tunisiens occupaient respectivement les 5e et 6e places avec 980 et 785 cas. Une dynamique similaire a été observée en 2021 et en 2018, où les ressortissants de ces trois pays étaient régulièrement classés parmi les nationalités les plus éloignées. L'Algérie enregistre une hausse significative de +148,8% en 2022 par rapport à l'année précédente, retrouvant ainsi son niveau de 2018. Cette augmentation est directement liée au renforcement de la coopération consulaire entre Alger et Paris.

Malgré des variations ponctuelles, la liste des dix principales nationalités concernées par les mesures d'éloignement demeure remarquablement stable sur les trois années étudiées (2018, 2021, 2022). On y retrouve des nationalités non seulement maghrébines, mais aussi albanaise, roumaine, géorgienne, soudanaise et afghane, témoignant de l'hétérogénéité des flux migratoires. En 2022, des nationalités ivoirienne et pakistanaise ont fait

leur entrée dans cette liste, remplaçant la Moldavie et le Mali.

### Une diplomatie migratoire conflictuelle

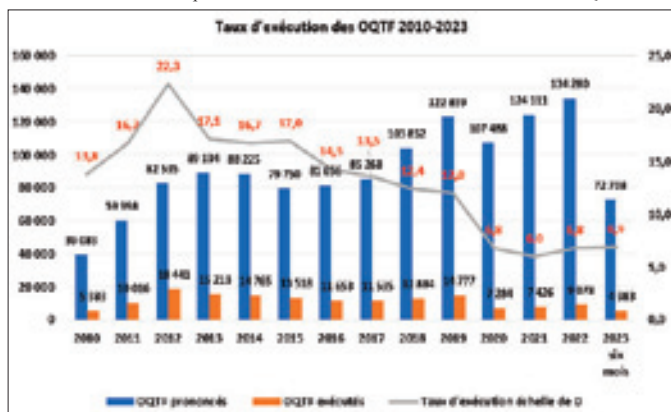
Mohammed Zaoui, chercheur en sciences politiques, rappelle que la coopération consulaire entre la France et les pays du Maghreb reste un point de discord majeur. Les États maghrébins, notamment le Maroc et l'Algérie, persistent dans leur refus de délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires au retour de leurs ressortissants expulsés de France.

« Le Maroc insiste pour que les retours soient strictement limités à ses citoyens, rejetant la responsabilité d'accueillir des ressortissants d'autres nationalités ayant transité par son territoire. Cette position traduit une volonté de préserver sa souveraineté et de refuser le rôle de sous-traitant des politiques migratoires européennes. Rabat exige un traitement égalitaire dans ses relations avec Paris, une revendication que la France peine à accepter, oscillant entre coopération et imposition de conditions unilatérales », nous-t-il expliqué.

### Les enjeux sous-jacents : pression migratoire et externalisation des frontières

La question des éloignements ne se limite pas à un simple désaccord diplomatique. Elle reflète une stratégie plus large de gestion externalisée des flux migratoires. En réduisant les quotas de visas, la France cherche à exercer une pression sur les pays maghrébins pour qu'ils acceptent davantage de retours. Cependant, cette approche punitive a ses limites. Non seulement elle fragilise les relations bilatérales, mais elle alimente également un sentiment de méfiance mutuelle et de déséquilibre.

Hassan Benteleb



# L'Algérie, en grande pestiférée du Sahel



**D**e plus en plus embourbée dans sa dégringolade abyssale, désarçonnée, décontenancée, ayant perdu le nord – au sens propre plus que figuré – la junte politico-militaire qui préside à la destinée de cette chère pauvre Algérie, patauge toujours dans cette mare qui ne dit pas son nom. Là-dessus, cette équipe se révèle, chaque jour, inconsciente, voire peut-être insensible et indifférente face au désarroi d'une population désœuvrée n'ayant qu'à scruter en désespoir de cause le ciel d'une quelconque délivrance.

Deux faits politico-diplomatiques, et non des moindres sur l'échiquier des rapports de l'ensemble régional du Sahel, sont venus bouleverser les calculs intempestifs et irraisonnés de la direction politico-militaire algéroise.

## Rencontre déterminante entre Sa Majesté le Roi et le Président mauritanien

Le 20 décembre 2024, Sa Majesté le Roi Mohammed VI reçoit le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh Al Ghazouani au Palais Royal de Casablanca.

Un communiqué du Cabinet Royal, relayé par la publication « Al Ahdath Al Maghribia » le lundi 23 décembre confirme cette information.

Ladite publication arabophone indique par ailleurs que bien que le Souverain ait été encore en convalescence, cette rencontre a permis de clarifier plusieurs points d'interrogation, soulevés par certaines analyses géopolitiques, en particulier après la récente visite effectuée à Nouakchott par le président algérien, par ailleurs largement com-

mentée par les médias algériens faisant état de « l'existence d'un plan algérien pour attirer la Mauritanie dans son giron, contre (bien entendu) les intérêts du Maroc », souligne Al Ahdath Al Maghribia.

Le communiqué du Cabinet Royal souligne que le Royaume du Maroc et la République islamique de Mauritanie ont affirmé « leur détermination à développer des projets stratégiques pour la liaison entre les deux pays voisins et à coordonner leurs contributions dans le cadre des Initiatives Royales en Afrique, particulièrement le Gazoduc Africain-Atlantique et l'Initiative visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique ».

Cette expression claire et éloquente vient ainsi asséner un coup qui n'admet pas de réplique quant aux manœuvres sournoises déployées par la junte militaire algérienne visant à exclure le Royaume du Maroc de l'Union du Maghreb Arabe et créer une tout autre entité fantoche...

## La visite du chef d'Etat mauritanien n'est pas seulement privée mais elle retrace les contours d'une réelle convergence de positions

A ce propos, Amadou Seck, correspondant à Nouakchott, relève qu'il ne s'agissait pas seulement d'une « visite privée » mais que la rencontre a été extrêmement importante pour les deux pays mais aussi pour tous ceux de la région, car les deux Chefs d'Etat ont abordé le projet du Gazoduc Africain-Atlantique et l'Initiative Royale destinée à faciliter l'accès à l'Océan Atlantique aux pays sahéliens (Mali, Burkina, Niger et Tchad), accès par ailleurs tant

convoité par la direction algérienne.

D'autre part, « Al Ahdath Al Maghribia » rapporte, s'appuyant sur nombre de témoignages, qu'un certain nombre d'opérations de déstabilisation de Nouakchott étaient en cours de préparation par la junte militaire algérienne ciblant le renversement du régime de Mohamed Ould Cheikh Al Ghazouani. Il s'agit en effet d'un plan ourdi par l'Algérien Chengriha, notamment lors de sa visite en Mauritanie en octobre à la suite de sa rencontre avec le chef d'état major général des armées mauritaniennes, El Mokhtar Bolle Chaâbane, qui a été mis à la retraite avec un certain nombre de gradés, par Ould Al Ghazouani dès son retour du Maroc (...)

Aussitôt, le président Tebboune a limogé l'ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, Mahamed Benattou traduisant une réaction qui en dit long sur l'état de nervosité et de panique qui est survenu dans les arcanes de la junte au pouvoir.

## Le Mali s'éloigne de l'Algérie et se rapproche du Maroc

Le deuxième fait géo-politico-diplomatique consacrant le désenchantement et le désappointement de la politique étrangère de l'Algérie est celui de la tension de plus en plus exaspérée entre l'Algérie et le Mali, jadis proche de la thèse fallacieuse d'Alger concernant le dossier du Sahara marocain. Le 1er janvier 2025, le ministre malien des Affaires étrangères a fermement déploré les déclarations du ministre algérien Ahmed Attaf, les considérant comme une « ingérence flagrante » dans les affaires intérieures maliennes. Cela fait, d'ailleurs, suite à d'au-

tres accusations. En effet, le gouvernement de transition au Mali ne cesse d'accuser l'Algérie de soutenir sournoisement les groupes armés terroristes sévissant à l'intérieur de son territoire. Pour les autorités maliennes, la complicité du pouvoir algérien avec ces groupuscules est considérée comme une réelle menace à la stabilité du pays. D'ailleurs la divergence entre les deux pays s'est progressivement muée en un affrontement direct acté par la convocation, de part et d'autre des ambassadeurs et leur rappel à Alger et à Bamako.

A cet égard, la capitale malienne reproche aux Algérois de soutenir discrètement des factions et groupuscules terroristes qui attisent l'instabilité régionale.

Le Mali manifeste ainsi sa détermination à redéfinir sa stratégie géostratégique et à retracer les frontières politiques au-delà des limites géographiques dans la région sahélienne, réaction tendant à repousser l'aventurisme des caporaux dans cette région déjà gangrénée par les activités de déstabilisation menées par les factions terroristes qui s'y activent.

Ces deux faits géopolitiques, pleins d'enseignements quant au devenir des relations entre les pays de cet ensemble régional africain, en l'occurrence le Sahel, consacrent clairement la pertinence de la conception marocaine de la politique sahélienne mais aussi la vision empreinte de sagesse et de clairvoyance des rapports de coopération et de partenariat entre les pays du Sahel, dessinée par le Souverain parallèlement à l'isolement du voisin de l'Est du fait de son aventurisme et de l'incohérence de sa politique étrangère (...)

Rachid Meftah

## Prison locale Tanger 2

## La situation sanitaire ne suscite pas d'inquiétude



L'administration de la prison locale Tanger 2 a assuré que la situation sanitaire au sein de l'établissement pénitentiaire demeure "normale" et ne suscite pas d'inquiétude.

Réagissant à ce qui a été diffusé par certains sites électroniques concernant "la propagation de la rougeole parmi les détenus de la prison locale de Tanger 2", la Délégation générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) a indiqué que dès l'apparition des premiers symptômes de la maladie chez quatre détenus, dont deux nouveaux arrivants, l'administration de la prison de Tanger 2 a

entrepris dans l'immédiat une série de mesures préventives. Les cas suspects ont été mis en quarantaine et soumis aux analyses nécessaires, a précisé la DGAPR dans un communiqué, ajoutant que le protocole thérapeutique approprié a été suivi pour les cas testés positifs parmi les détenus et les fonctionnaires, en coopération avec les autorités sanitaires locales.

Une opération de vaccination volontaire contre la rougeole a été également menée au profit des détenus et du personnel de l'établissement pénitentiaire, sous la supervision d'un staff médical relevant du ministère de la Santé.

## L'Office des changes publie une circulaire relative aux mesures d'assouplissement et de simplification du régime de voyages pour études à l'étranger

L'Office des changes a publié, jeudi, la circulaire n° 1/2025 relative aux mesures d'assouplissement et de simplification du régime de voyages pour études à l'étranger.

Cette circulaire, consultable sur le site de l'Office des changes, a pour objet d'assouplir et de simplifier les dispositions de la réglementation des changes relatives aux voyages pour études à l'étran-

ger et ce, dans le cadre de la consolidation du régime de convertibilité y afférent.

Élaborée selon une approche participative et inclusive, ladite circulaire prévoit un ensemble de mesures de facilitation et d'assouplissement afin d'accompagner au mieux les personnes physiques éligibles dans leurs projets de voyages pour études à l'étranger.



## Les enjeux du développement durable en débat à Fès

Les participants à une conférence organisée, samedi, sur "Fès et les enjeux du développement durable", ont souligné la nécessité d'œuvrer à instaurer un développement durable et respectueux de l'environnement de la capitale spirituelle du Royaume.

Les intervenants lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la 15<sup>ème</sup> journée annuelle de Fès, ont passé en revue à cette occasion les réalisations et les perspectives de développement de la ville selon une approche durable tout en palliant aux dysfonctionnements résultant du déséquilibre entre l'urbanisation galopante et la création des espaces verts.

L'accent a été mis aussi sur l'importance que devraient accorder les acteurs concernés à la préservation des ressources en eau et les espaces verts en généralisant les dépendances sanitaires et les accès et en introduisant les techniques les plus avancées en matière de gestion et de valorisation des déchets. Le développement du transport urbain est l'une des recommandations formulées par les participants dans ce cadre.

Il a été question par ailleurs de souligner la nécessité de renforcer le développement de la ville de Fès de manière à consolider son rayonnement culturel et économique et instaurer un équilibre so-

cial et environnemental.

Ouvrant cette conférence, le président de la Fondation Yawm Fès (Journée de Fès), Abdelhai Rais a souligné l'importance de la journée annuelle de Fès, "une occasion de s'arrêter sur les mutations que connaît la ville et d'explorer les moyens de garantir un développement harmonieux et respectueux de l'environnement", ajoutant que cette 15<sup>ème</sup> édition connaît la participation des signataires de l'Appel de Fès, lancé lors d'une précédente édition. Après avoir mis l'accent sur la richesse du patrimoine culturel, architectural et artistique de la cité idrisside et sur son histoire ancestrale, M. Rais a relevé que l'objectif de cette journée est de pérenniser l'histoire glorieuse de Fès et offrir aux acteurs locaux de différents horizons de penser l'avenir de la capitale spirituelle en équilibrant entre le développement socioéconomique et durable.

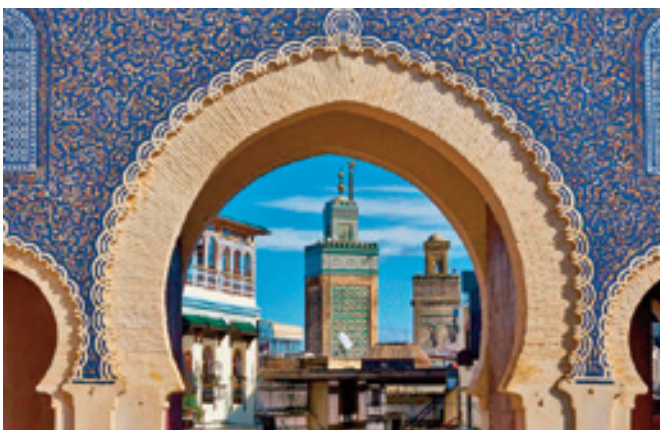
De son côté, le président du Conseil local des ouléma, Abdelhaq Belmajdoub a souligné que Fès occupait de par le passé une place prépondérante parmi les cités savantes au vu de la compétence de ses érudits, se félicitant du choix du thème de cette journée qui est en harmonie avec les orientations du Conseil en matière de promotion du développement durable.

En célébration de la journée annuelle de Fès, une série d'activités sont pro-

grammées du 4 au 11 janvier pour mettre à l'honneur le patrimoine et l'avenir de la ville. Des expositions thématiques, comme celle dédiée à l'innovation au service de la ville et de la région à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, ou encore celle sur l'architecture, l'art et l'artisanat traditionnel à l'Université privée de Fès, permettront de découvrir les multiples facettes de Fès. La journée de clôture sera marquée par la signature d'un accord de partenariat entre la Fondation Jour de Fès et l'Association des anciens du lycée Moulay Idriss, scellant ainsi l'engagement des générations passées et futures envers la ville.

Célébrée à l'initiative de nombreuses associations de la société civile actives dans les domaines de la préservation du patrimoine, de la protection de l'environnement et de la diffusion des valeurs de citoyenneté, cette journée annuelle tend à examiner et à débattre des mécanismes à même de concrétiser les engagements signés le 4 janvier 2011 pour mettre en œuvre des projets et programmes d'un développement ambitieux, porteurs de progrès et de prospérité pour la population de la ville.

Classée depuis 1981 patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, la ville de Fès tend à renouer avec son passé prestigieux et à mettre en valeur son patrimoine ancestral, ses monuments historiques, ses Borjs et ses Murailles.



## Tétouan

## Des journées de communication en soutien aux personnes atteintes de cancer, les 11 et 12 janvier

## Société

Des journées de communication en soutien aux personnes atteintes de cancer sont prévues, les 11 et 12 janvier à Tétouan, sous le thème "Renforcement des capacités et construction de l'action participative pour soutenir les personnes atteintes de cancer, à travers le réseautage et l'actualisation des connaissances".

Initiées par l'Association "Le cancer, nous sommes tous concernés", ces journées visent à renforcer la coordination et l'action conjointe entre les associations au niveau national et les institutions et instances nationales et internationales concernées.

Elles visent également à prendre connaissance du cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour assurer une participation significative des personnes ayant une expérience directe avec le cancer, en vue de permettre au ministère de la Santé et de la Protection sociale d'adapter ce cadre aux priorités définies.

Ces rencontres s'assignent également pour objectif de s'enquérir des nouveautés médicales et scientifiques pour soutenir les personnes atteintes de cancer, de développer les compétences administratives et



techniques des associations pour un meilleur impact et d'établir des plans de collaboration entre les associations en vue de garantir des efforts humanitaires durables.

Au programme de cet événement médical et social, une rencontre scientifique intitulée "les avancées dans les soins des patients atteints de cancer", présentant les nouveautés thérapeutiques liées à cette maladie et réunissant des représentants du ministère de la Santé et de la Protection sociale, de

l'OMS, de médecins spécialistes, d'intervenants et de représentants d'associations engagées dans les soins aux personnes atteintes de cancer dans diverses villes du Royaume.

La deuxième journée de cet événement sera dédiée à un atelier de formation sur "le réseautage et le renforcement de l'action participative", visant à développer les mécanismes de coopération entre les associations, à appuyer leurs capacités dans le soutien aux personnes

atteintes de cancer et à présenter les expériences des associations actives dans ce domaine.

Ces journées s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la société civile pour renforcer la sensibilisation et le réseautage entre les associations et les institutions nationales et internationales du domaine, en vue d'améliorer la qualité des services prodigués aux personnes atteintes de cancer et à encourager la coopération entre les parties concernées.

## La nouvelle gare routière d'Es-Semara ouvre ses portes



La nouvelle gare routière d'Es-Semara a ouvert ses portes, jeudi, accueillant ainsi l'ensemble du trafic des voyageurs, des autocars et des grands taxis, en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de confort des passagers et garantir une gestion optimale des flux de voyageurs.

Cette nouvelle gare, dont l'inauguration s'est déroulée en présence notamment du wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, le gouverneur de la province d'Es-Semara, Brahim Boutoumilate, et les élus, s'ins-

crit dans le cadre du programme de mise à niveau urbain de la ville d'Es-Semara, mobilisant une enveloppe budgétaire estimée à 12,2 millions de dirhams (MDH).

La nouvelle gare routière, qui se situe au pôle urbain "Rbeib", s'étale sur une superficie de 16.543 m<sup>2</sup>, dont la superficie bâtie est de 1.063 m<sup>2</sup>, tandis que les aménagements extérieurs s'étalent, quant à elles, sur une surface de 15.480 m<sup>2</sup>. Cette nouvelle gare dont la gestion est confiée à la commune d'Es-Semara est dotée notamment de cinq guichets pour les billets, d'un espace

d'attente, d'un parking, d'un poste de police, et d'une salle de prière, ainsi que des magasins, des cafés et des blocs sanitaires.

Faisant l'objet d'une convention multipartite entre la Direction Générale des collectivités locales, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud, le Conseil provincial et la commune d'Es-Semara, cette infrastructure routière va permettre aux voyageurs et professionnels de bénéficier des meilleurs services dans le respect des conditions de sécurité.

Plusieurs voyageurs parmi les usagers de cette gare se sont félicités de l'inauguration de cette nouvelle gare routière équipée de commodités nécessaires, saluant la fluidité du mouvement au sein de cette plateforme et la disponibilité d'une flotte importante d'autocars. Pour leur part, les professionnels du transport routier ont été unanimes à affirmer que cette nouvelle gare permettra d'améliorer les conditions de travail et les déplacements des citoyens.

## Dakhla

## Rencontre sur la lutte contre la violence en milieu scolaire

La lutte contre la violence en milieu scolaire a été au centre d'une rencontre organisée, vendredi à Dakhla, dans le cadre de la semaine nationale de la santé scolaire. Initiée par l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Dakhla-Oued Eddahab, cette rencontre a pour objectif de mettre l'accent sur les phénomènes de violence, d'harcèlement en milieu scolaire et de cyberharcèlement, et de discuter du bilan d'action de l'AREF et des différents secteurs concernés en la matière, en vue d'éliminer ces comportements négatifs ayant un impact sur la santé mentale, physique, émotionnelle et sociale des élèves.

Dans le cadre de la semaine nationale de santé scolaire, près de 5.108 personnes, dont des élèves, des cadres pédagogiques et des parents et tuteurs d'élèves, ont bénéficié de séances de sensibilisation sur les dangers de la violence en milieu scolaire, tandis que 18 éta-

blissements scolaires ont pris part aux différentes activités organisées dans ce cadre.

Dans le même sillage, une émission radiophonique a été réalisée, traitant des formes de la violence, du harcèlement et du cyberharcèlement, ainsi que leurs effets négatifs sur la santé, le bien-être et le parcours scolaire des élèves. Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'AREF de Dakhla-Oued Eddahab, Mohamed Faouzi, a indiqué que cette rencontre a pour but de mettre en exergue le bilan de la semaine nationale de santé scolaire au niveau de la région, et de renforcer la convergence entre les différents programmes des secteurs concernés pour lutter contre la violence en milieu scolaire. Cette rencontre, a-t-il poursuivi, permet de développer chez les élèves des attitudes positives, pour pouvoir poursuivre leur cursus scolaire dans un environnement sain, serein et propice à l'apprentissage.



## Le ministre syrien des Affaires étrangères entame sa première visite officielle au Qatar



Le nouveau ministre syrien des Affaires étrangères, Asaad Al-Shaibani, a entamé dimanche une visite officielle au Qatar, sa première dans le pays du Golfe depuis l'éviction du président Bachar al-Assad il y a près d'un mois, selon l'agence de presse syrienne.

Le chef de la diplomatie est arrivé à Doha, accompagné du ministre syrien de la Défense, Morhaf Abou Qasra, et du chef des services de renseignement, Anas Khattab, pour "discuter des perspectives de coopération et de coordination entre les deux pays", a indiqué Sana.

Leur arrivée dans la capitale qatarie

avait été annoncée plus tôt à l'AFP par un diplomate syrien à Doha et un responsable qatari.

Le Qatar a été le deuxième pays, après la Turquie, à avoir officiellement annoncé la réouverture de son ambassade dans la capitale syrienne depuis l'arrivée au pouvoir en Syrie le 8 décembre d'une coalition de groupes armés menée par les islamistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS).

M. Al-Shaibani avait indiqué samedi qu'il se rendrait cette semaine au Qatar, aux Emirats arabes unis et en Jordanie, après son premier voyage officiel en Arabie Saoudite.

"Nous attendons avec impatience que

ces visites contribuent à soutenir la stabilité, la sécurité, la reprise économique et à bâtir de bons partenariats", avait-il affirmé dans un communiqué sur le réseau social X.

Doha avait fermé sa mission diplomatique à Damas et rappelé son ambassadeur en juillet 2011, quelques mois après le début de la répression de manifestations prodémocratie par les forces de M. Assad.

Contrairement à d'autres pays arabes, le Qatar, qui soutenait l'opposition syrienne pendant la guerre, n'a jamais rétabli ses relations diplomatiques avec Damas depuis.

## L'armée malienne dit avoir arrêté une figure de l'Etat islamique

L'armée malienne a affirmé samedi avoir arrêté deux "terroristes", dont "un chef de premier plan" de l'organisation jihadiste Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), et tué plusieurs de ses combattants dans une opération la veille dans le nord du pays.

Dans un communiqué, l'armée "confirme l'arrestation de Mahamad Ould Erkehile alias Abou Rakia et récemment Abou Hach, un chef de premier plan de l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS)".

L'armée présente Abou Hach comme un "terroriste longtemps recherché et connu des services de renseignement pour sa responsabilité et la coordination des pires exactions et abus contre les populations dans la région de Ménaka et Gao ainsi que les attaques contre les Forces armées maliennes (FAMA)".

L'opération menée vendredi par les unités engagées dans la région de Gao a également permis la "neutralisation de plusieurs de ses combattants et la récupération de divers matériels militaires y compris d'innombrables matériels de fabrication d'engins explosifs improvisés", dit le communiqué.

Le Mali est en proie depuis 2012 aux agissements de groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique et aux violences de groupes communautaires.

Depuis qu'ils ont pris le pouvoir lors de coups d'Etat en 2020 et 2021, les militaires ont rompu la vieille alliance avec l'ancienne puissance dominante française et se sont ensuite tournés militairement et politiquement vers la Russie.

## Le Sénégal et la Mauritanie deviennent producteurs de gaz

Le Sénégal a confirmé le démarrage de l'exploitation de son gaz en commun avec la Mauritanie voisine depuis le 31 décembre, une étape "historique", a déclaré le ministre sénégalais du Pétrole, Birame Souleye Diop.

Dans un communiqué reçu samedi par l'AFP, l'une des entreprises chargées de l'exploitation du projet, le Britannique BP, a annoncé avoir "commencé à produire du gaz à partir des puits du projet de gaz naturel liquéfié de la phase 1 de Grand Tortue Ahmeyim (GTA) vers son navire flottant de production, de stockage et de déchargement".

Le Sénégal et la Mauritanie avaient déjà annoncé mercredi l'ouverture du premier puits de leur gisement marin, sans plus de détail.

Le projet de Grand tortue/Ahmeyim (GTA), à la frontière avec la Mauritanie, devrait produire environ 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an. Repoussée à plusieurs reprises, son exploitation était très attendue au Sénégal et devrait permettre à ce pays pauvre de l'Afrique de l'Ouest de transformer son économie.

"Ce que nous avons depuis le 31 décembre, c'est historique", a déclaré vendredi le ministre du Pétrole à la chaîne

nationale, la RTS. Selon lui, le Sénégal bénéficiera de 35 millions de pieds cubes par jour de même que la Mauritanie. "Le but final, c'est d'utiliser le gaz pour la consommation domestique et l'exportation", a-t-il ajouté. Le projet a débuté il y a six ans et a coûté environ 7,5 milliards de dollars, a-t-il dit.

Son développement est assuré par BP, avec l'américain Kosmos Energy, la Société du pétrole du Sénégal et la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH).

Le début de la production intervient sept mois après l'entrée du Sénégal dans le cercle des pays producteurs d'hydrocar-

bures avec le lancement depuis juin de l'extraction de pétrole du champ de Sangomar au large des côtes africaines par la compagnie australienne Woodside.

Dans son discours de Nouvel An, le nouveau président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, élu en mars, a affirmé mardi soir "garantir une exploitation optimale et transparente des ressources pétrolières et gazières au profit de l'économie nationale et des générations actuelles et futures".

Les nouvelles autorités sénégalaises ont annoncé un audit des contrats pétroliers et gaziers.

Apologie du terrorisme

# Un influenceur algérien sera jugé à Brest, un autre en garde à vue

Deux influenceurs algériens vivant en France appelaient à des actes violents via des vidéos sur TikTok: Youcef A. sera jugé le 24 février par le tribunal de Brest pour apologie d'un acte de terrorisme, tandis qu'"Imadtintin" a vu samedi sa garde à vue prolongée à Grenoble.

Agé de 25 ans, Youcef A., alias "Zazou Youssef" sur Tiktok où son compte a été supprimé par la plateforme, a été placé en détention provisoire jusqu'à son procès et encourt une peine de sept ans de prison et 100.000 euros d'amende, précise dans un communiqué le procureur de la République de Brest, Camille Miansoni.

Il avait été interpellé tôt vendredi matin à Brest, en compagnie d'un ami qui l'hébergeait, soupçonné d'être son complice.

C'est la plateforme Pharos de signalement de contenus illicites sur le net qui avait donné l'alerte le 1er janvier.

La veille, une vidéo avait été publiée sur le réseau social TikTok, dans laquelle l'influenceur, suivi par des centaines de milliers d'abonnés, s'exprimait de façon véhémement en arabe, sous-titré en français, appelant à perpétrer des attentats en France et des violences en Algérie.

Ces vidéos "étaient largement relayées et commentées dans les réseaux sociaux, créant ainsi un climat d'inquiétude", souligne M. Miansoni.

L'hôte de Youcef A. a été mis hors de cause et remis en liberté.

L'influenceur a reconnu être l'auteur des vidéos qui visaient "les opposants au régime en place en Algérie", précise le magistrat. Des vidéos plus anciennes avaient également été publiées au moins depuis octobre 2024.

Youcef A. a été condamné définitivement en janvier 2023 pour vol et il a également été éclopé en première instance d'une peine de 12 mois de prison en décembre 2023 pour des "dégradations aggravées" en lien avec les émeutes de juin 2023 ayant



suivi la mort de Nahel.

Il a fait appel de cette condamnation.

Né à Mostaganem en Algérie, Youcef A. a déclaré être arrivé en France en 2020, et a reçu un titre de séjour en mars 2023, valable jusqu'au 14 mars 2024, en tant que parent d'enfant français. Le préfet du Finistère, Alain Espinasse, a expliqué avoir décidé de ne pas renouveler son titre de séjour "compte tenu des faits dont il s'était rendu coupable" et lui a notifié le 18 avril 2024 une Obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Après la délivrance de son OQTF, Youcef A. a été "inscrit au Fichier des personnes recherchées (FPR)", a ajouté le préfet, précisant que le jeune homme n'était ni fiché S ni identifié pour radicalisation.

Interpellé vendredi soir à Echirolles près de Grenoble pour des vidéos similaires à celles de Zazouyoussef, un second influenceur algérien, "Imadtintin", a vu sa garde à vue prolongée samedi.

Les faits ont été requalifiés en "provocation directe à un acte de terrorisme" en ligne, a précisé le procureur de Grenoble, Eric Vaillant.

Agé de 31 ans, il avait publié une vidéo, retirée depuis, appelant à "brûler vif, tuer et violer sur le sol français", selon une capture de la vidéo reprise par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, dénonçant des propos "ignobles".

"Imadtintin" est entré en France en décembre 2021 et a demandé en août 2023 un titre de séjour après son mariage avec une Française. Mais cette demande a

été refusée et il est lui aussi sous le coup d'une OQTF.

Il a été interpellé avec son frère jumeau, selon une source policière qui précise qu'une perquisition de leur domicile a permis de retrouver les décors utilisés pour la vidéo aux plus de 800.000 vues.

"Zazouyoussef" et "Imadtintin" ont rejoint "la guerre menée en France par le régime algérien" qui mobilise un nombre "important" d'influenceurs appelant à "la violence", a estimé auprès de l'AFP Chawki Benzehra, opposant algérien réfugié en France après avoir pris part aux manifestations prodémocratiques contre le pouvoir en 2019. Chawki Benzehra a indiqué avoir porté plainte vendredi à Lyon pour des menaces proférées contre lui par "Imadtintin".

## Les négociations indirectes entre le Hamas et Israël ont repris à Doha



Le ministre israélien de la Défense Israël Katz a confirmé samedi la reprise de négociations indirectes avec le Hamas au Qatar pour la libération des otages retenus dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

Le ministre a informé les parents de l'otage Liri Albag, dont une vidéo d'elle en vie a été diffusée samedi par le Hamas, "des efforts en cours pour libérer les otages, notamment la délégation israélienne partie vendredi pour des pourparlers au Qatar", a indiqué son bureau dans un communiqué. Il a ajouté que le Premier ministre Benjamin Netanyahu avait donné "des directives précises pour la poursuite des négociations".

Le Hamas avait annoncé vendredi que des négociations reprenaient à Doha en vue d'obtenir une trêve dans la bande de Gaza, précisant qu'elles porteraient notamment sur une "cessation complète des hostilités" entre Israël et le Hamas et le retrait des troupes israéliennes de Gaza.

En dépit d'efforts diplomatiques intenses menés sous l'égide du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis, aucune trêve n'a pu être conclue depuis celle d'une semaine intervenue fin novembre 2023, qui a permis la libération d'otages en échange de prisonniers palestiniens détenus par Israël.

Des négociations ont eu lieu en décembre à Doha, mais le Hamas et Israël se sont accusés mutuellement de les enrayer.



# Sévère tempête de neige dans l'est des Etats-Unis

Une dangereuse tempête hivernale s'est abattue dimanche sur les Etats-Unis, où des millions de personnes dans la moitié est du pays sont menacées par des blizzards et certaines localités enregistreront les plus importantes chutes de neige des dix dernières années, prédisent les météorologues.

Plus de 60 millions de personnes se trouvent sur la trajectoire de la tempête, qui devrait balayer la moitié est des Etats-Unis avec de l'air arctique jusqu'à lundi et entraîner de fortes perturbations des déplacements.

Le Service météorologique national (NWS) a prévenu des risques de verglas, neige et vents violents de l'ouest du Kansas jusqu'aux Etats côtiers du Maryland, du Delaware et de la Virginie, soit sur une bande de territoire large de 2.400 kilomètres.

"Une tempête hivernale perturbatrice affectera les plaines centrales jusqu'au centre de l'Atlantique jusqu'à lundi, avec de fortes chutes de neige généralisées et des accumulations de glace", précise le NWS dans son dernier bulletin.

L'agence a averti que les régions allant du nord-est du Kansas au centre-nord du Missouri connaîtraient "les plus fortes chutes de neige depuis dix ans".

Les scientifiques affirment que les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves en raison du changement climatique provoqué par l'homme.

La première grande tempête de 2025 a déjà provoqué la fermeture momentanée samedi de l'aéroport international de Kansas City, "en raison d'une accumulation rapide de glace".

Les vols ont ensuite repris après le dégagement des pistes, a précisé le maire de



Kansas City, Quinton Lucas.

Certaines localités des Etats de New York et de Pennsylvanie, dans l'est du pays, seront confrontées à une neige abondante en provenance des Grands Lacs, qui pourrait totaliser 61 centimètres, selon le NWS.

Un blizzard est attendu sur les plaines centrales tôt dimanche, rendant les déplacements "extrêmement dangereux, avec des routes impraticables et un risque élevé pour

les automobilistes de se retrouver bloqués", prédit le NWS.

La capitale des Etats-Unis, Washington, pourrait être recouverte d'un manteau neigeux de 12 centimètres ou plus, allant jusqu'à 25 cm dans les zones avoisinantes.

Les températures devraient plonger, dans certains endroits, en dessous des 18 degrés Celsius, avec des fortes rafales de vent aggravant la situation.

Des orages violents sont attendus dans la vallée inférieure du Mississippi. De la pluie verglaçante et de la neige fondue sont prévues au Kansas, et en allant vers l'est jusqu'au Kentucky et à la Virginie, avec des risques de chute d'arbres et de lignes électriques.

Les gouverneurs du Kentucky, du Missouri et de la Virginie ont déclaré l'état d'urgence dans leurs Etats.

## L'ONU alerte sur une crise humanitaire "aggravée" au Myanmar

Les Nations unies ont mis en garde vendredi contre une crise humanitaire qui "s'aggrave" au Myanmar où plus de trois millions de personnes sont déplacées à cause du conflit en cours.

"Les civils continuent d'être confrontés à des risques extrêmes en matière de protection, à une insécurité alimentaire aiguë et à un quasi-effondrement des services publics essentiels", a indiqué le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, lors d'un briefing.

Il a relevé que le conflit dans ce pays a contraint plus de 3,5 millions de personnes à quitter leurs foyers, ce qui représente une augmentation "stupéfiante" de près de 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur du

pays par rapport à l'année dernière.

Citant le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), le porte-parole a noté que le plan de réponse humanitaire de près d'un milliard de dollars lancé pour ce pays d'Asie du Sud-Est en 2024 n'était financé qu'à hauteur de 36%.

En 2025, près de 20 millions de personnes ont besoin d'aide, contre 18,6 millions l'année dernière, a-t-il dit, ajoutant que ces niveaux sont "sans précédent".

Selon OCHA, le plan de réponse humanitaire de l'année en cours vise à fournir une assistance vitale à 5,5 millions de personnes, ce qui nécessite un financement de 1,1 milliard de dollars.

## La Russie affirme avoir abattu des dizaines de drones ukrainiens dimanche

La Russie a affirmé dimanche avoir abattu des dizaines de drones ukrainiens dans la nuit, sans faire état de victime. Des vidéos mises en ligne sur les réseaux sociaux montrent ce qui semble être des explosions dans le sud de la région de Rostov, sur fond de sirènes d'alarme antiaérienne.

"La nuit dernière, 61 drones ukrainiens ont été détruits par nos défenses", a affirmé le ministère russe de la Défense, ajoutant que la plupart d'entre eux l'avaient été près de la frontière avec l'Ukraine.

Quatre aéroports ont dû brièvement interrompre le trafic aérien tôt dimanche matin, "pour des raisons de sécurité", forçant au moins huit avions à se dérouter, a souligné un porte-parole

de Rosaviatsia, l'autorité pour l'aviation civile russe.

Dans la ville portuaire de Taganrog et ses environs, des débris des drones abattus ont endommagé des habitations, selon le gouverneur de la région de Rostov, Yuri Slyusar.

En riposte aux bombardements russes en Ukraine, Kiev mène régulièrement des frappes de drones en Russie, en particulier sur des sites militaires et énergétiques.

Selon l'armée de l'air ukrainienne, 103 drones au total ont été tirés par la Russie au cours de la nuit.

Parmi eux, 61 ont été abattus, et 26 leurres neutralisés.

Trois personnes ont été blessées dans la chute de débris dans la région de Kharkiv, selon les autorités locales.

# Economie

## Marrakech-Safi

8.875 entreprises  
créées à fin  
octobre 2024

Un total de 8.875 entreprises ont été créées durant les dix premiers mois de 2024 au niveau de la région Marrakech-Safi, selon des données de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces entreprises sont réparties entre les personnes morales (7.044) et les personnes physiques (1.831), précise l'OMPIC.

La ville de Marrakech s'accapare la part du lion avec 6.730 nouvelles entreprises, loin devant Safi avec 730, puis El Kelaâ des Sraghna (394), Essaouira (385), Benguerir (316), Imintanoute (174) et Youssoufia (146), relève la même source.

Le secteur du commerce vient en tête avec 27,46% du total des entreprises créées, suivi par les travaux de construction et activités immobilières (23%), les services (21,29%), l'hôtellerie et la restauration (9,29%), les transports (6,64%), l'industrie (5,71%), les technologies de l'information et de la communication (2,73%), les activités financières (2,47%) et l'agriculture et la pêche (1,40%).

Pour ce qui est de la forme juridique, 64,1% de ces entreprises sont des SARL à associé unique, 35,4% des sociétés à responsabilité limitée, 0,3% des sociétés anonymes (SA) et autres (0,1 %).

Au niveau national, le nombre d'entreprises créées au cours des dix premiers mois de 2024 a atteint 78.244 unités, réparties entre personnes morales (56.292) et personnes physiques (21.952).

La région de Casablanca-Settat arrive en tête avec un total de 24.571 entreprises créées à fin octobre 2024, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (11.328), Rabat-Salé-Kénitra (9.121), Marrakech-Safi (8.875), Fès-Meknès (5.409), Souss-Massa (5.323), l'Oriental (4.588), Laâyoune-Sakia El Hamra (3.083), Béni Mellal-Khénifra (2.238), Drâa-Tafilalet (1.766), Dakhla-Oued Ed-Dahab (1.308) et Guelmim-Oued Noun (634).

## Le marché monétaire maintient son équilibre du 27 décembre au 02 janvier



Le marché monétaire a maintenu son équilibre durant la semaine du 27 décembre au 02 janvier, selon Attijari Global Research (AGR).

Ainsi, la circulation fiduciaire a atteint un record à 429 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2024, indique AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income".

De même, les placements liquides ont atteint un nouveau plus haut historique à

974 MMDH sur la même période, fait savoir la même source. Par conséquent, Bank Al-Maghrib (BAM) continue de satisfaire la demande du système bancaire en abaissant l'encours de ses interventions à travers ses opérations principales et à long terme, à 144,2 MMDH contre 156,6 MMDH une semaine auparavant.

Plus en détail, les avances à 7 jours ont baissé de 12,4 MMDH, passant de 72,6 à 60,2 MMDH en une semaine, fait savoir

AGR, précisant que BAM a maintenu inchangées ses injections long terme à 84 MMDH à travers les pensions livrées et les prêts garantis.

Dans ces conditions, le taux moyen pondéré (TMP) a enregistré une légère perturbation à 2,51% en moyenne hebdomadaire et les Taux MONIA (Moroccan Overnight Index Average) ont augmenté de 4 points de base par rapport à la semaine dernière à 2,49%.

## Béni Mellal-Khénifra

# Plus de 83 mille établissements économiques en activité

Le nombre total des établissements économiques en activité dans la région Béni Mellal-Khénifra se chiffre à 83.999 entités dont 81,1% à but lucratif, selon les résultats de la cartographie des établissements économiques réalisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

La ventilation de ces établissements par secteurs fait ressortir une

prédominance des activités commerciales à hauteur de 54,1%, suivies des services 28%, au moment où les secteurs de l'industrie et du BTP concentrent respectivement 14,5% et 3,4% des activités.

Selon les résultats de cette cartographie qui recense les établissements non agricoles, ces entreprises emploient 135.436 employés permanents.

D'après les résultats de la cartographie, 34,2 % de ces établissements à but lucratif ont été créés dans les 4 dernières années.

Le Taux d'accroissement démographique annuel s'établit à 0,02%, entre 2014 et 2024 alors que le taux d'urbanisation dans la région est passé de 49,1% en 2014 à 50,8% en 2024.

## Marché obligataire

# Le Trésor réalise sa plus importante levée depuis février 2024

Le Trésor a levé plus de 7 milliards de dirhams (MMDH) lors de la première séance d'adjudication du mois de janvier, marquant ainsi la plus importante émission depuis février 2024, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette levée intervient dans un contexte où le besoin de financement du Trésor pour le mois de janvier n'a pas encore été annoncé, indique AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux – Fixed Income", notant que cette levée a suscité une forte

demande de la part des investisseurs.

En effet, cette demande a dépassé les 12 MMDH, atteignant un record de 5 mois avec un taux de satisfaction de 58%, poursuit la même source.

Toutefois, l'émission a entraîné une tendance baissière sur la courbe primaire, avec des baisses des rendements sur les maturités à 10, 20 et 30 ans, de 5, 4 et 22 points de base respectivement.

En revanche, la courbe secondaire a montré une

orientation haussière sur l'ensemble des compartiments.

Selon les analystes d'AGR, le Trésor pourrait se financer sans pression sur le marché des adjudications au cours du premier trimestre de 2025.

A l'origine, le niveau au-dessus des 12 MMDH de ses excédents de trésorerie, conjugué au bon comportement des finances publiques de l'Etat avec une estimation maintenue d'un déficit budgétaire autour de 4% du PIB en 2024.

# Le dollar démarre l'année en fanfare, au plus haut depuis deux ans

Le dollar a entamé l'année sans perdre son élan, toujours porté par le décalage de trajectoires économique et monétaire entre les Etats-Unis et la plupart des autres pays, les cambistes voyant même la tendance s'accroître sous Donald Trump.

Vers 20H35 GMT, le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier de six devises, ressortait à 109,281 points. Plus tôt, il avait atteint son plus haut niveau depuis novembre 2022.

Première pondération de ce panier, l'euro est également descendu à une profondeur plus observée depuis quasiment 26 mois, à 1,0226 dollar pour un euro.

Les indicateurs du jour ont confirmé que l'économie américaine restait mieux positionnée que ses grands concurrents.

Les inscriptions hebdomadaires au chômage sont tombées au plus bas depuis huit mois, prenant de court les économistes.

Par ailleurs, l'indice PMI du cabinet S&P Global a mis en évidence une activité nettement supérieure aux attentes dans le secteur manufacturier en décembre aux Etats-Unis.

Son équivalent en zone euro, publié par la banque allemande HCOB, est lui ressorti inférieur aux projections et en baisse sur un mois.

Sur le plan monétaire, les opérateurs voient la Réserve fédérale américaine (Fed) ne procéder, au mieux, qu'à une baisse de taux sur l'ensemble de 2025, contre au moins quatre pour la Banque centrale européenne (BCE).

Cette divergence se manifeste sur le marché obligataire, où l'écart entre les taux américains à 10 ans et leur équivalent allemand reste proche d'un sommet de cinq ans, enregistré mi-décembre.

"On démarre l'année et tout le monde s'emballe pour le dollar", a commenté Brad Bechtel, de Jefferies. "Considérant (le futur président américain Donald) Trump et les mesures qu'il pourrait prendre, je pense que le dollar va continuer sur son élan durant les prochaines semaines, probablement jusqu'à l'investiture" le 20 janvier, anticipe l'analyste.

Durant cette période, Brad Bechtel n'exclut pas que le "greenback" - l'un des surnoms du dollar - atteigne la parité avec



la monnaie unique.

Pour autant, une fois le nouveau gouvernement Trump en mouvement, "on pourrait voir davantage de turbulences", prévient l'analyste.

Le tempérament imprévisible de Donald Trump et l'effet incertain du cocktail de mesures annoncées par le président élu pourraient ainsi accentuer la volatilité sur le marché des changes.

## En 2024, les prix alimentaires mondiaux ont baissé de 2% selon la FAO

Les prix des denrées alimentaires dans le monde ont diminué de 2,1% en 2024 par rapport à l'année précédente, essentiellement du fait de la baisse des cours mondiaux des céréales et du sucre, selon la FAO.

L'indice des prix calculé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a notamment reflué de 13,3% pour les céréales par rapport à 2023 et de 13,2% pour le sucre sur la même période.

Ces baisses ont été en partie compensées par la hausse des cours des huiles végétales (+9,4%), des produits

laitiers (4,7%, notamment portés par les prix du beurre) et des viandes (2,7%).

Après la flambée des prix des céréales, et notamment du blé, dans la foulée de l'invasion russe de l'Ukraine, les cours n'ont eu de cesse de baisser pour retrouver leurs prix d'avant-guerre sur les marchés internationaux.

En décembre 2024, les prix à l'exportation du blé sont demeurés globalement stables: "La pression à la baisse exercée par la faiblesse de la demande internationale et l'augmentation des disponibilités saisonnières provenant des récoltes en Argentine et en Australie a été contrebalancée par des pres-

sions à la hausse exercées par les mauvaises conditions des cultures d'hiver en Russie", explique le rapport mensuel de la FAO.

Les prix mondiaux du maïs ont eux légèrement augmenté, "soutenus par une légère hausse des ventes à l'exportation et un resserrement de l'offre aux Etats-Unis, ainsi qu'une forte demande pour les origines ukrainiennes".

Parmi les autres céréales secondaires, les prix mondiaux de l'orge ont augmenté, tandis que ceux du sorgho ont diminué.

Les prix du riz ont légèrement baissé (-1,2%) en décembre, sous l'effet d'un "ralentissement de la de-

mande" de riz parfumé, mais ont légèrement augmenté sur un an (+0,8%), notamment soutenus par les importations de plusieurs pays d'Asie au cours des neuf premiers mois de l'année 2024.

La baisse des prix du sucre est elle principalement due à des "exportations record du Brésil au cours de l'année" et à "des perspectives positives de l'offre mondiale pour la campagne 2024/25".

En dépit d'un très léger fléchissement en décembre, les cours annuels des huiles sont restés élevés, portés par l'huile de palme dans un contexte de "resserrement mondial de l'offre".

# Le film "Je suis toujours là", une ode à la "résistance" au Brésil

L'histoire de "Je suis toujours là", film brésilien qui vise des nominations aux Oscars, se passe essentiellement durant le régime militaire (1965-1985), mais c'est "un film sur le présent", assure son actrice principale Fernanda Torres dans son entretien à l'AFP. Lauréat du prix du meilleur scénario à la Mostra de Venise, ce film qui sort le 15 janvier en France a séduit des millions de spectateurs dans les salles brésiliennes. Il est tiré de l'histoire vraie de Rubens Paiva, ex-député de gauche disparu sous la dictature militaire, et raconte le combat de son épouse, Eunice Paiva, pour connaître la vérité sur son sort, après son enlèvement par des agents du régime en 1971. Avec "Je suis toujours là", le réalisateur Walter Salles signe son retour sur les écrans après une décennie d'absence et des succès comme "Central do Brasil" (1998) ou "Carnets de voyage" (2004). Fernanda Montenegro, 95 ans, mère de Fernanda Torres et nommée aux Oscars pour "Central do Brasil" (1998), fait une apparition à la fin du film, représentant Eunice Paiva dans sa jeunesse.

Entretien croisé avec Fernanda Torres et Walter Salles.

Quelle est la part d'actualité de ce film ?

**Walter Salles :** Quand nous avons débuté le projet, en 2016, nous pensions que c'était une opportunité de tourner notre regard vers le passé pour comprendre d'où nous venons. Mais au vu de la montée de l'extrême droite au Brésil, à partir de 2017, nous nous sommes rendu compte que ce film servirait aussi à comprendre le présent.

Aujourd'hui, il y a un projet politique basé sur l'effacement de la mémoire (de la dictature). Face à cela, les formes d'expression artistique ont d'autant plus d'importance.

**Fernanda Torres :** C'est un film sur le présent. Nous avons eu un président (Jair Bolsonaro, 2019-2022, ndr) qui croit que les militaires ont sauvé le Brésil du communisme. Ce film appelle à une réflexion importante. Il touche le cœur de personnes de tous bords. Tous les gens qui assistent à ce film se disent : "Ce n'est pas bien, cette famille ne devrait pas être persécutée".

Comment le film est-il reçu par un public non brésilien ?



**Salles :** Dans les festivals internationaux, nous avons vu des réactions similaires, car nous ne sommes pas le seul pays où l'on perçoit la fragilité de la démocratie, ou qui a vécu le traumatisme de l'extrême droite.

Sean Penn a vu le film le jour de l'élection de Donald Trump, et en le présentant à Los Angeles, il a cité le sourire d'Eunice comme un exemple de résistance pour ce qui est à venir aux États-Unis.

**Torres :** Nous vivons dans un monde instable, où les nouvelles technologies ont changé les relations sociales. Dans des moments comme ceux-là, on voit ressurgir des désirs d'un État autoritaire pour rétablir l'ordre. À travers le point de vue de cette famille, ce film montre ce que cela signifie de vivre dans un pays au gouvernement violent, qui suspend les droits civils.

Le film raconte une histoire triste, mais il y a aussi des moments qui font sourire...

**Torres :** C'est un film porteur d'espoir (...), à travers la résilience et la joie de vivre de cette famille. Il raconte une tragédie, mais après l'avoir vu, on ne sort pas du cinéma sans espoir. Au contraire, on se dit : ces gens ont résisté, ils ont survécu, ils existent.

Le début du film est une reconstitution minutieuse de la vie de la famille Paiva, dans le Rio de Janeiro des années 70. Qu'est-ce que cela évoque pour vous ?

**Salles :** Ce sont des souvenirs d'adolescence. Ma petite copine, à l'époque, était amie d'une des filles de la famille Paiva, et j'ai passé beaucoup de temps avec eux. Dans cette maison, c'est comme si on était dans un autre pays, où l'on pouvait parler librement de politique, où l'on parlait de livres ou de disques censurés. Mais j'y ai aussi découvert une violence que je ne soupçonnais pas. Le jour où Rubens a disparu est un tournant pour nous tous, il y a un avant et un après. S'il nous restait un peu d'innocence, nous l'avons perdu ce jour-là.

Comment vivez-vous les attentes au sujet d'une possible nomination pour l'Oscar du meilleur film étranger le 17 janvier ?

**Salles :** Les prix servent à amener plus de spectateurs pour voir les films, donc cela me plairait dans ce sens. Si cela arrive, c'est génial, sinon, la vie continue. Je pars toujours du principe qu'une personne optimiste est une personne mal informée.

## Tintin, Popeye, Hemingway, Ravel perdent leurs droits d'auteur aux États-Unis

Les stars universelles de la BD Tintin et Popeye, des chefs d'œuvres de la littérature, du cinéma et de la musique de Faulkner, Hemingway, Hitchcock, Ravel, Gershwin - tous datés de 1929 - sont tombés mercredi dans le domaine public américain. Chaque 1er janvier, des milliers de livres, films, chansons, musiques, œuvres d'art, personnages de bande dessinée, vieux de 95 ans, perdent leurs droits d'auteur aux États-Unis. Ce qui signifie qu'ils peuvent être librement copiés, partagés, reproduits ou adaptés sans qu'un centime soit versé.

C'est le Centre d'Étude du Domaine public de la faculté de droit de l'université

Duke, en Caroline du Nord (sud-est), qui rend publique chaque fin de décembre la liste des œuvres culturelles passées à la postérité. Ce 1er janvier, les vedettes sont le marin Popeye, créé en 1929 par l'Américain Elzie Crisler Segar, et le reporter Tintin, présenté par le Belge Hergé la même année.

"Nous avons fêté ces dernières années l'entrée dans le domaine public de personnages fascinants comme Mickey Mouse (2024) et Winnie l'Ours (2022)", rappelle sur son site la directrice du Centre, Jennifer Jenkins. "En 2025, les droits d'auteur expirent pour davantage d'incarnations de Mickey datant de 1929 et les

premières versions de Popeye et Tintin", indique la juriste. "Les aventures de Tintin" ont maintes fois été adaptées au cinéma, notamment en 2011 par Steven Spielberg. L'année 1929 fut aussi celle d'œuvres majeures de la littérature américaine et européenne dont il existe plusieurs adaptations à l'écran.

Ainsi les ouvrages de légende "Le bruit et la fureur" de William Faulkner, "L'adieu aux armes" d'Ernest Hemingway, "Une chambre à soi" de la Britannique Virginia Woolf, ou la première traduction en anglais de "À l'Ouest, rien de nouveau" de l'Allemand Erich Maria Remarque. Ces romans sont tombés aussi ce mercredi dans

le domaine public américain. Côté cinéma, l'université Duke a retenu "Chantage" d'Alfred Hitchcock, premier film britannique parlant, et "La garde noire", premier long-métrage non muet de l'Américain John Ford, tous deux datés de 1929.

Dans la chanson et la musique, la première version de "Singin' in the Rain" des Américains Ignacio Herbert Brown et Arthur Freed, maintes fois adaptée, a aussi perdu ses droits d'auteur. Tout comme le célèbre "Boléro" du Français Maurice Ravel et "An American in Paris" de George Gershwin, composés en 1928 mais dont les "copyrights" datent de l'année suivante.

# Les arts de la rue s'invitent à Taroudant



La 3<sup>ème</sup> édition du Festival international des arts de la rue s'est ouverte vendredi soir à Taroudant, avec la participation d'une brochette d'artistes locaux, nationaux et étrangers.

Organisé par l'Association "Jaouhara des arts culturels", en partenariat avec les Conseils communal et provincial de Taroudant, cet événement artistique de deux jours, a pour objectif de contribuer à promouvoir la créativité artistique et culturelle et à offrir l'opportunité aux jeunes de mettre en avant leurs talents dans différents styles artistiques.

La cérémonie d'ouverture de cette

édition a été marquée par un hommage appuyé rendu à l'acteur marocain Abdo El Mensanoui, ainsi qu'à d'autres acteurs associatifs. Au menu de cette manifestation, figurent une panoplie de spectacles et d'expressions artistiques riches et variés, où les arts de la rue s'inventent et se mélangent entre arts du cirque, musique de rue, dessin, portrait, art du graffiti, feu d'artifice, acrobaties, statue vivante, caricature et exposition des arts plastiques.

Selon les organisateurs, cet événement artistique vise à promouvoir la ville de Taroudant au niveau national et internatio-

nal, à contribuer au développement touristique et économique, à encourager les jeunes talents et à créer un espace d'échange d'expériences et d'idées.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du Festival, Mohamed Bouhoufa a souligné que cet événement est devenu un rendez-vous annuel qui a pour mission de permettre aux jeunes artistes et aux festivaliers de s'ouvrir davantage et de découvrir les arts de la rue.

Cette édition est marquée par la participation de plusieurs artistes en provenance du Mali, du Portugal, d'Espagne, du Chili et du Sénégal.

## Bouillon

de culture

### Box-office

Le box-office français a affiché un fort rebond en 2024, totalisant plus de 181 millions d'entrées, selon le bilan annuel du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

La progression est de "près d'un million d'entrées par rapport à 2023", précise le CNC dans un communiqué. La France connaît "la meilleure reprise post-covid de tous les pays comparables, États-Unis compris, avec un recul de fréquentation par rapport à l'avant crise qui se réduit encore à 12,8% en 2024 et même à 2,7% seulement sur les huit derniers mois de l'année", note la même source.

"C'est le cinéma français qui tire cette performance unique au monde", avec une part de marché des films français qui a atteint en 2024 "un niveau parmi les plus élevés jamais enregistrés" (44,4% contre 36,7% pour les films américains), relève le CNC.

"C'est la diversité et la singularité de nos œuvres – drame historique, récit générationnel, film musical, comédie sociale, documentaire, film d'animation – qui expliquent un rebond de la fréquentation globale et une part de marché de nos films nationaux sans équivalents dans le monde", a commenté le président du CNC par intérim, Olivier Henrard, cité dans le communiqué. Selon la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), "2025 devrait être une année encore plus favorable", notamment "grâce à une offre de films plus dense".

# Présentation à Rabat de la pièce théâtrale "Adnass" en avant première

La pièce théâtrale "Adnass" de la troupe Nouvel Horizon des Cultures a été présentée en avant-première, samedi

soir au Théâtre national Mohammed V.

Pendant une heure et demie, le public a pu apprécier une pres-

tation artistique inédite où la troupe, à travers une performance dramatique satirique, a présenté une lecture approfondie

d'une réalité qui touche une large partie des sociétés à travers le monde, à savoir le recours à la sorcellerie.

Cette pièce qui explore les mystères de la sorcellerie à travers une approche surréaliste et poétique, a plongé l'assistance dans un univers énigmatique. La diversité des langues utilisées (darija, arabe classique, anglais...) témoigne que ce phénomène dépasse largement les frontières géographiques et culturelles.

Ce spectacle haut en couleurs et en messages a été également l'occasion de s'arrêter sur la pertinence de la mise en scène, la richesse scénographique de la pièce théâtrale, tant au niveau de l'éclairage que du décor, ainsi que l'importance des thématiques abordées.

Dans une déclaration à la presse, le metteur en scène et auteur de la pièce, Ahmad Amine

Sahil, a indiqué que cette œuvre traite d'un phénomène social lié à la sorcellerie sous un prisme surréaliste contemporain, sans se limiter à une culture ou un pays particulier.

Fruit d'un partenariat avec le Théâtre Mohammed V et le Théâtre Al Mansour, ce travail vient enrichir mon expérience artistique en tant que metteur en scène, a-t-il dit, ajoutant que cette pièce ne se contente pas de dénoncer la sorcellerie, mais explore également les raisons qui poussent les individus à se tourner vers ces pratiques.

De son côté, l'actrice Hind Belaoula qui a incarné le personnage de "Fatima", a mis en avant l'importance de ce type de théâtre qui pousse le public à réfléchir sur des questions sociales pertinentes, tout en offrant un spectacle artistique riche et captivant.



Mais, est-ce que je suis encore tout cela ? se dit-il en riant. L'épître de l'archevêque Landriani était un chef-d'œuvre de logique et de clarté ; elle n'avait pas moins de dix-neuf grandes pages, et racontait fort bien tout ce qui s'était passé à Parme à l'occasion de la mort de Giletti.

« Une armée française commandée par le maréchal Ney et marchant sur la ville n'aurait pas produit plus d'effet, lui disait le bon archevêque ; à l'exception de la duchesse et de moi, mon très-cher fils, tout le monde croit que vous vous êtes donné le plaisir de tuer l'histrien Giletti. Ce malheur vous fût-il arrivé, ce sont de ces choses qu'on assoupit avec deux cents louis et une absence de six mois ; mais la Raversi veut renverser le comte Mosca à l'aide de cet incident. Ce n'est point l'affreux péché du meurtre que le public blâme en vous, c'est uniquement la maladresse ou plutôt l'insolence de ne pas avoir daigné recourir à un bulo (sorte de fier-à-bras subalterne). Je vous traduis ici en termes clairs les discours qui m'entourent, car depuis ce malheur à jamais déplorable, je me rends tous les jours dans trois maisons des plus considérables de la ville pour avoir l'occasion de vous justifier. Et jamais je n'ai cru faire un plus saint usage du peu d'éloquence que le Ciel a daigné m'accorder. »

Les écailles tombaient des yeux de Fabrice ; les nombreuses lettres de la duchesse, remplies de transports d'amitié, ne daignaient jamais raconter. La duchesse lui jurait de quitter Parme à jamais, si bientôt il n'y rentrerait triomphant. Le comte fera pour toi, lui disait-elle dans la lettre qui accompagnait celle de l'archevêque, tout ce qui est humainement possible. Quant à moi, tu as changé mon caractère avec cette belle équipée ; je suis maintenant aussi avare que le banquier Tombone ; j'ai renvoyé tous mes ouvriers, j'ai fait plus, j'ai dicté au comte l'inventaire de ma fortune, qui s'est trouvée bien moins considérable que je ne le pensais. Après la mort de l'excellent comte Pietranera, que, par parenthèse, tu aurais bien plutôt dû venger, au lieu de t'exposer contre un être de l'espèce de Giletti, je restai avec douze cents livres de rente et cinq mille francs de dettes ; je me souviens, entre autres choses, que j'avais deux douzaines et demie de souliers de satin blanc venant de Paris, et une seule paire de souliers pour marcher dans la rue. Je suis presque décidée à prendre les trois cent mille francs que me laisse le duc, et que je voulais employer en entier à lui élever un tombeau magnifique. Au reste, c'est la marquise Raversi qui est ta principale ennemie, c'est-à-dire la mienne ; si tu t'ennuies seul à Bologne, tu n'as qu'à dire un



mot, j'irai te joindre. Voici quatre nouvelles lettres de change, etc., etc.

La duchesse ne disait mot à Fabrice de l'opinion qu'on avait à Parme sur son affaire, elle voulait avant tout le consoler et, dans tous les cas, la mort d'un être ridicule tel que Giletti ne lui semblait pas de nature à être reprochée sérieusement à un del Dongo. Combien de Giletti nos ancêtres n'ont-ils pas envoyés dans l'autre monde, disait-elle au comte, sans que personne se soit mis en tête de leur en faire un reproche !

Fabrice tout étonné, et qui entrevoyait pour la première fois le véritable état des choses, se mit à étudier la lettre de l'archevêque. Par malheur, l'archevêque lui-même le croyait plus au fait qu'il ne l'était réellement. Fabrice comprit que ce qui faisait surtout le triomphe de la marquise Raversi, c'est qu'il était impossible de trouver des témoins de visu de ce fatal combat. Le valet de chambre qui le premier en avait apporté la nouvelle à Parme était à l'auberge du village Sanguigna lorsqu'il avait eu lieu ; la petite Manetta et la vieille femme qui lui servait de mère avaient disparu, et la marquise avait acheté le vetturino qui conduisait la voiture et qui faisait maintenant une déposition abominable.

« Quoique la procédure soit environnée du plus profond mystère, écrivait le bon archevêque avec son

style cicéronien, et dirigée par le fiscal général Rassi, dont la seule charité chrétienne peut m'empêcher de dire du mal, mais qui a fait sa fortune en s'acharnant après les malheureux accusés comme le chien de chasse après le lièvre ; quoique le Rassi, dis-je, dont votre imagination ne saurait s'exagérer la turpitude et la vénalité, ait été chargé de la direction du procès par un prince irrité, j'ai pu lire les trois dépositions du vetturino. Par un insigne bonheur, ce malheureux se contredit.

Et j'ajouterais, parce que je parle à mon vicaire général, à celui qui, après moi, doit avoir la direction de ce diocèse, que j'ai mandé le curé de la paroisse qu'habite ce pécheur égaré. Je vous dirai, mon très cher fils, mais sous le secret de la confession, que ce curé connaît déjà, par la femme du vetturino, le nombre d'écus qu'il a reçu de la marquise Raversi ; je n'oserais dire que la marquise a exigé de lui de vous calomnier, mais le fait est probable. Les écus ont été remis par un malheureux prêtre qui remplit des fonctions peu relevées auprès de cette marquise, et auquel j'ai été obligé d'interdire la messe pour la seconde fois. Je ne vous fatiguerai point du récit de plusieurs autres démarches que vous deviez attendre de moi, et qui d'ailleurs rentrent dans mon devoir.

Un chanoine, votre collègue à la

cathédrale, et qui d'ailleurs se souvient un peu trop quelquefois de l'influence que lui donnent les biens de sa famille, dont, par la permission divine, il est resté le seul héritier, s'étant permis de dire chez M. le comte Zurlo, ministre de l'intérieur, qu'il regardait cette bagatelle comme prouvée contre vous (il parlait de l'assassinat du malheureux Giletti), je l'ai fait appeler devant moi, et là, en présence de mes trois autres vicaires généraux, de mon aumônier et de deux curés qui se trouvaient dans la salle d'attente, je l'ai prié de nous communiquer, à nous ses frères, les éléments de la conviction complète qu'il disait avoir acquise contre un de ses collègues à la cathédrale ; le malheureux n'a pu articuler que des raisons peu concluantes ; tout le monde s'est élevé contre lui, et, quoique je n'aie cru devoir ajouter que bien peu de paroles, il a fondu en larmes et nous a rendu témoins du plein aveu de son erreur complète, sur quoi je lui ai promis le secret en mon nom et en celui de toutes les personnes qui avaient assisté à cette conférence, sous la condition toutefois qu'il mettrait tout son zèle à rectifier les fausses impressions qu'avaient pu causer les discours par lui proférés depuis quinze jours.

« Je ne vous répéterai point, mon cher fils, ce que vous devez savoir depuis longtemps, c'est-à-dire que des trente-quatre paysans employés à la fouille entreprise par le comte Mosca et que la Raversi prétend soldés par vous pour vous aider dans un crime, trente-deux étaient au fond de leur fossé, tout occupés de leurs travaux, lorsque vous vous saisîtes du couteau de chasse et l'employâtes à défendre votre vie contre l'homme qui vous attaquait à l'improviste.

Deux d'entre eux, qui étaient hors du fossé, crièrent aux autres : On assassine Monseigneur ! Ce cri seul montre votre innocence dans tout son éclat. Eh bien ! le fiscal général Rassi prétend que ces deux hommes ont disparu ; bien plus, on a retrouvé huit des hommes qui étaient au fond du fossé ; dans leur premier interrogatoire six ont déclaré « avoir entendu le cri on assassine Monseigneur ! Je sais, par voies indirectes, que dans leur cinquième interrogatoire, qui a eu lieu hier soir, cinq ont déclaré qu'ils ne se souvenaient pas bien s'ils avaient entendu directement ce cri ou si seulement il leur avait été raconté par quelqu'un de leurs camarades. Des ordres sont donnés pour que l'on me fasse connaître la demeure de ces ouvriers terrassiers, et leurs curés leur feront comprendre qu'ils se damnent si, pour « gagner quelques écus, ils se laissent aller à altérer la vérité. »

(A suivre)

# La fausse promesse de l'exploitation minière "responsable"

Au mois de juillet, le gouvernement de la Serbie a rétabli les permis relatifs aux projets d'extraction de lithium de Rio Tinto, après les avoir annulés en 2022 à la suite de manifestations populaires. Ce rétablissement a provoqué de nouvelles manifestations, plusieurs milliers de personnes étant descendues dans les rues de Belgrade pour exprimer leur opposition à une mine susceptible de constituer une menace pour les sources d'eau et la santé publique. Rio Tinto avait en effet déjà fait preuve par le passé d'une volonté de contourner les réglementations environnementales du pays.

Rio Tinto présente un long passé de violations présumées des droits de l'Homme ainsi que de contamination et de mauvaise gestion de l'eau dans ses mines à travers le monde. Le problème ne se limite cependant pas à Rio Tinto : la corruption et la négligence sont monnaie courante dans l'industrie minière. La société Glencore a été condamnée par un juge américain à s'acquitter d'une amende de 700 millions \$ pour avoir mis en place et appliqué pendant une dizaine d'années un système de corruption de responsables publics dans plusieurs pays. De même, le géant minier BHP et son partenaire brésilien Vale sont pris dans des batailles juridiques liées à la rupture du barrage de résidus miniers de Fundão – la plus grave catastrophe environnementale survenue au Brésil.

L'Union européenne prévoyant d'accroître son extraction minière intérieure de matériaux essentiels à la transition écologique ainsi qu'à de nombreuses technologies de défense et à divers produits numériques, les dirigeants politiques et les populations entendent s'assurer du caractère durable de cette démarche. C'est la raison pour laquelle le Conseil international des mines et métaux (ICMM) – une organisation que Rio Tinto a contribué à créer, qui inclut également Glencore, Vale et BHP – et plusieurs autres acteurs majeurs de l'industrie travaillent à l'élaboration d'une norme mondiale, dans le cadre de l'initiative pour une norme consolidée relative à l'exploitation minière (CMSI), permettant de certifier la production responsable des minéraux. Compte tenu de leurs antécédents, est-il raisonnable de confier à ces géants de l'industrie minière l'élaboration des règles censées leur imposer de rendre des comptes ?

Les normes et certifications volontaires ne constituent pas une nouveauté. Elles existent dans une multitude de secteurs, de l'agriculture jusqu'au bâtiment, et l'industrie minière connaît déjà de nombreuses initiatives de ce type. Les quatre organisations qui mènent la CMSI – l'ICMM, l'Association minière du Canada, le Conseil mondial de l'or, et Copper Mark – disposent en effet



chacune de leur propre cadre de garantie.

Plusieurs évaluations relatives à ces programmes volontaires, conduites par Germanwatch, Mercedes-Benz et d'autres, révèlent que la plupart d'entre eux manquent en réalité de transparence, de rigueur, de contrôle, et qu'ils ne permettent pas d'assurer la mise en œuvre des contraintes. Autrement dit, ces programmes constituent une forme sophistiquée de greenwashing. Au mois de février, l'organisation Lead the Charge a publié une évaluation des programmes de garantie et d'accréditation par des tiers dans le secteur des matières premières, examinant chacun d'entre eux en fonction d'un ensemble de critères minimum de crédibilité. Constat révélateur, la procédure de l'ICMM pour la validation des prévisions de performance satisfaisait à seulement 16% des critères.

Ces chiffres peu glorieux se traduisent par des conséquences concrètes pour les populations autochtones, les travailleurs et les communautés locales. D'après le Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'Homme, les sociétés membres de l'ICMM, qu'elles soient directement détenues en propriété ou qu'elles participent à des coentreprises, représentent plus de la moitié des 20 entreprises responsables de la majorité des violations présumées des droits de l'Homme dans l'exploitation minière des minéraux essentiels.

Dirigeants politiques et institutions financières injectent des milliards de dollars dans des projets miniers à travers le monde sur la base de certifications volontaires semblables à la CMSI actuellement proposée. La loi de l'UE sur les matières premières critiques se fonde par exemple sur ces garanties pour déterminer si les entreprises s'approvision-

nent en matières premières de façon responsable. De même, 78% des constructeurs automobiles évalués dans le cadre de l'étude de l'organisation Lead the Charge déclarent s'appuyer sur ces éléments pour prendre des décisions en matière d'approvisionnement – en particulier à mesure que l'adoption des véhicules électriques s'accélère.

Une récente analyse de la proposition de CMSI, menée par des groupes autochtones, des organisations de la société civile et des experts politiques, met en évidence plusieurs lacunes dans ce cadre, susceptibles de nuire aux communautés, et, aspect important, de présenter des risques pour les constructeurs automobiles. La norme se décompose en trois niveaux : pratiques de base, pratiques satisfaisantes, et pratiques optimales. Or, les exigences imposées au niveau basique – précisons d'ailleurs que les entreprises sont autorisées à opérer en dessous de ce seuil durant le processus de garantie – ne sont pas alignées sur les lois internationales, les normes juridiques ou les principes généralement reconnus, tels que les normes de performance de la Société financière internationale (IFI). Les sociétés minières ne seront par conséquent pas dans l'obligation de remédier aux violations graves des droits de l'Homme, ce qui pourrait plus en aval exposer les constructeurs automobiles à des sanctions.

Par ailleurs, le projet de norme ne protège pas le droit des populations autochtones – qui subissent un préjudice disproportionné du fait de l'exploitation minière – au consentement libre, préalable et éclairé, qui accompagne leur droit de gouverner leurs territoires et leurs ressources, ainsi que leur droit à l'autodétermination. La préservation de ce droit doit constituer une exigence minimale au

niveau des pratiques de base. Or, l'idée même que le respect des droits fondamentaux puisse faire l'objet d'une décomposition en différents niveaux de performance illustre toute la défaillance de l'élaboration de la CMSI. Une telle approche infligerait encore davantage de préjudices aux communautés autochtones, dans la mesure où plus de la moitié des minéraux critiques se situent sur leurs terres ou à proximité.

L'ICMM et ses partenaires, dont les sociétés membres du groupe consultatif de la CMSI telles que BMW et Tesla, auront beau fournir tous les efforts pour présenter cette norme comme l'instrument d'une exploitation minière responsable, il ne s'agit de rien de plus que d'une tentative du secteur de présenter un visage propre et écologique au public. Si elle aboutit, la CMSI renforcera tout simplement la puissance et l'influence de géants miniers tels que Rio Tinto, Glencore et BHP, et leur permettra d'agir impunément tout en présentant de fausses garanties à l'ensemble des principales parties prenantes.

Loin de favoriser une transition énergétique juste, la CMSI permettrait aux industries extractives de privilégier le profit au détriment de la qualité de l'air et de l'eau, des droits de l'Homme ainsi que d'une planète viable, tout en exposant les constructeurs automobiles, les Etats et les investisseurs à un risque d'atteinte à leur réputation. Compte tenu de l'augmentation de la demande de minéraux essentiels à la transition énergétique, il est plus important que jamais de fixer des exigences élevées dans l'élaboration de règles solides et applicables au sein du secteur minier.

**Par Chelsea Hodgkins**  
Défenseuse principale des véhicules électriques au sein du programme climatique de Public Citizen

**Etude de maître AMAL MSANDA**  
Notaire à Casablanca  
80, Rue Omar Riffi  
1er étage  
- LOCALAYOU - SARL  
Capital : 90.000,00 DHS  
Siège social : Casablanca  
Rue Atlas, Immeuble 45, 4ème étage, N° 16, Maarif  
A- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 décembre 2024, de la société à responsabilité limitée - LOCALAYOU -, il a été décidé ce qui suit :  
1- L'approbation de la cession des parts sociales ;  
2- Démission d'un co-gérant  
3- Confirmation du gérant unique  
4- Changement de la forme juridique de la société.  
5- Modification statutaire  
B- Aux termes d'un acte portant cession des parts sociales daté des 11 et 12 décembre 2024, Monsieur Hassan ATIL a cédé la totalité des parts sociales soit (450) Parts sociales lui appartenant dans la société à responsabilité limitée - LOCALAYOU - au profit de Monsieur Omar REFAD.  
C- Aux termes des statuts en date du 12 décembre 2024, il a été constaté la refonte des statuts de ladite société.  
D- Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27 décembre 2024, sous le N°950174.  
**N° 103/PA**

**Etude de maître AMAL MSANDA**  
Notaire à Casablanca  
80, Rue Omar Riffi  
1er étage  
La SARL - JUMEIRA IMMOBILIER -  
Capital de 4.000.000 DHS  
Siège social : Casablanca,  
Avenue 2 Mars, Angle Rue de Rome et Rue Vilna, n° 3, RCE EL GHAIT  
A- Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 Mai 2024, de la société à responsabilité limitée - JUMEIRA IMMOBILIER - il a été constaté :  
- La démission de Monsieur Hassan ATIL de son poste de gérant unique et la nomination de Monsieur Rachid Karimi en qualité d'un nouveau gérant unique de ladite société pour une durée illimitée.  
B- Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 31 décembre 2024, sous le N°936016.  
**N° 104/PA**

**FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS**  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08  
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 11/12/2024 Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
1- Dénomination : - BOUGUEMEZ NEGOCE - SARLAU  
2- Siegesocial:ZENITH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR,

**3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH**  
3- Objet social : MARCHAND ET DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, MEUBLES(MARCHANDISE) EN DETAIL, TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGREE EST EGAL OU SUPERIEUR A 15 TONNES(ENTREPRENEUR DE)- TRANSPORT COMMUNAL.  
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.158027  
5- Capital Social : s'élève à 1000,00 parts est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :  
MRLAMKHANTAR ABDELILAH1000,00 PARTS  
Soit au total 1000,00 PARTS  
La Gérance : la société est gérée par le gérant de MR. LAMKHANTAR ABDELILAHICIN N° D885409  
Pour une durée illimitée.  
6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 1 5 8 0 2 7 / 2 0 2 4 1 e  
24/12/2024/N° de dépôt : 170500/24.  
**N° 060/PA**

**FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS**  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08  
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 05/12/2024 Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
1- Dénomination : - RITAJ INFORMATIQUE - SARLAU  
2- Siegesocial:OP OUM RABIA N° 76 MASSIRA 3 MARRAKECH  
3- Objet social : Fournitures de bureaux ; Fournitures scolaires ; Vent, achat, maintenance et installation de matériel informatique ; Développement de logiciels, Graphisme et Conception de Sites Internet.  
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.158025  
5- Capital Social : s'élève à 1000,00 parts est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :  
MR.BADR LAHMIDI1000,00 PARTS  
Soit au total 1000,00 PARTS  
La Gérance : la société est gérée par le gérant de MR. BADR LAHMIDI CIN N° HA167340  
Pour une durée illimitée.  
6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 1 5 8 0 2 5 / 2 0 2 4 1 e

24/12/2024/N° de dépôt : 170499/24. **N° 061/PA**  
**ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE PROJETS LGV - DIRECTION SUPPORT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T054/PLGV**  
Le 20 Février 2025 à 9 heures (Heure locale). Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de FONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de la :  
**LIAISON FERROVIAIRE SELOAUNE/ NOUVEAU PORT NADOR WEST MED: TRAVAUX TERRASSEMENT, OUVRAGES D'ART ET RETABLISSEMENT DE COMMUNICATIONS ENTRE PK -3+500/4+900 (TOARC 1)**  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de FONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), suivant les conditions précisées dans l'article - INTRODUCTION DE MODIFICATIONS - du règlement de consultation.  
• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7 560 000,00 DH.  
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est de 504 000 000,00 DH TTC.  
Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés. Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.  
**N° 062/PA**  
**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/SP/2025**  
Le 30 Janvier 2025 à 10 h, il sera procédé à la salle des réunions de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : La concession d'exploitation de la gare routière à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du

Bureau des marchés de la commune d'Ouarzazate sis au Bd Mohamed V Ouarzazate, Tél./ Fax : 05.24.88.24.30  
Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique de portail des marchés publics : [WWW.Marchéspublics.gov.ma](http://WWW.Marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : ( 18.000,00 dhs) Dix huit mille dirhams.  
L'estimation des coûts de la concession d'exploitation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 900.000,00 dhs (Neuf cent mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune d'Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret n° : 2-22-431 du 08 Mars 2023 précité, à savoir :  
1/ dossier administratif comprenant :  
a/ la déclaration sur l'honneur ;

b/ la ou les pièces justifiant les pouvoirs à la personne agissant au nom du concurrent ;  
c/ l'attestation ou sa copie conforme à l'origine du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an attestant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;  
d/ l'attestation ou sa copie conforme à l'origine délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent en situation régulière envers cet organisme ;  
e/ le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;  
f/ le certificat d'immatriculation au registre de commerce ;  
g/ cahier des charges signé et cacheté par le concurrent portant mention « lu et accepté »  
2/ dossier technique comprenant :  
Une note indiquant les moyens humains et techniques que le participant a l'intention d'allouer pour l'exploitation de service ;  
3/ Offre financière comprenant :  
• Acte d'engagement.  
**N° 063/PA**  
**Royaume du Maroc**  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
Et de l'Économie Sociale et Solidaire  
Secrétariat d'État chargé, de l'Artisanat  
Et de l'Économie Sociale et Solidaire  
Direction provinciale d'Ouarzazate  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National  
N° 001/MUSEE/2025  
Le 29 Janvier 2025 à 10H00,

il sera procédé au bureau de la direction provinciale de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire d'Ouarzazate, avenue Mohamed 5 Ouarzazate, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°001/MUSEE/2025 du 29 Janvier 2025, ayant pour objet : travaux d'aménagement et de réhabilitation des dégâts sismiques du musée de tapis d'Ouarzazate.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- deux millions neuf cent quarante-deux mille deux cent trente et un dirhams 76 Cts toutes taxes comprises dirhams TTC (2 942 231,76 DH)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Quarante mille dirhams, zéro centime (40 000,00 DH)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces fournies doivent être originales ou en copies certifiées conformes à l'original.  
**N° 064/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE DRIOUCH**  
**CERCLE DE DRIOUCH JANOUBIA**  
**CAIDAT D'AIN ZOHRA**  
**COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA**

**AVIS DES EXAMENS D'APTITUDES PROFESSIONNELLES**

PAR DECISION N° 01/2025,02/2025 et 03/2025 LE PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA PROVINCE DE DRIOUCH QUI ORGANISERA LE 25-01-2025 DANS LA SALLE DE REUNION COMMUNALE UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE LA COMMUNE POUR L'ACCES AUX DIVERS GRADES POUR L'ANNEE 2025 COMME INDIQUE DANS LE TABLEAU SUIVANT :

N° D'ORDRE	CONDITIONS DEMANDEES	LE GRADE OBJET D'AVANCEMENT	NOMBRE DE POSTES	DATE ET HEURE D'EXAMEN PROFESSIONNEL
01	REDACTEUR 3EME GRADE, ECHELLE 9 AVEC ANCIENNETE DE 6 ANS DANS LA GRADE AU 25/01/2025	REDACTEUR 2 <sup>ème</sup> GRADE ECHELLE 10	01	25/01/2025 A 9 HEURE
02	TECHNICIEN 3EME GRADE, ECHELLE 9 AVEC ANCIENNETE DE 6 ANS DANS LA GRADE AU 25/01/2025	TECHNICIEN 2 <sup>ème</sup> GRADE ECHELLE 10	01	25/01/2025 A 9 HEURE
01	ADJOINT ADMINISTRATIFS DE 3 <sup>ème</sup> GRADE ECHELLE 8 AVEC ANCIENNETE DE 6 ANS DANS LA GRADE AU 25/01/2025	ADJOINT ADMINISTRATIFS PRINCIPAL ECHELLE 9	01	25/01/2025 A 9 HEURE

Le dernier dépôt des demandes au service du personnel communal sera le 11-01-2025  
**N° 065/PA**



# Sur les écrans casablancais

## MEGARAMA

**Top gun : maverick**  
Durée : 01:00:00  
Genres : Action  
Réalisateur : Joseph Kosinski  
Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell  
séances : 13:25 19:45 22:30

**AL IKHWANE**  
Durée : 02:15:00  
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar  
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

**Green cardfilm**  
Durée : 01:30:00  
Réalisateur : hicham regragui  
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

**Bullet train**  
film Bullet train megarama-casablanca  
Durée : 02:32:00  
Genres : Thriller Action  
Réalisateur : David Leitch  
séances : 13:25 19:45 22:30

**Kira w el gen**  
film Kira w el gen megarama-casablanca  
Durée : 02:55:00

Genres : Action  
Réalisateur : Marwan HAMED  
Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI

**JE T'AIME - I LOVE YOU**  
Durée : 01:45:00  
Genres :  
Réalisateur : Tamer Housni  
séances : 13:25 19:45 22:30

**La très très grande classe**  
film La très très grande classe megarama-casablanca  
Durée : 01:40:00  
Genres :  
Réalisateur : Frédéric Quiring  
14:15 17:00 19:45 22:30

**Ashbah europa**  
Durée : 01:20:00  
Genres :  
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki  
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

**Le bal de l'enfer**  
Date de sortie : 24 août 2022  
Durée : 01:45:00  
Genres :  
Réalisateur : Jessica M. Thompson  
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

**Tad l'explorateur et la table d'émeraude**  
Durée : 01:29:00  
Genres : Aventure Famille Animation Comédie  
Réalisateur : Enrique Gato  
séances : 14:00 16:00

**Spider-man : no way home**  
Durée : 02:37:00  
Genres : Action Aventure  
Réalisateur : Jon Watts  
séances : 18:00

**Citoyen d'honneur**  
Durée : 01:36:00  
Genres : Comédie  
Réalisateur : Mohamed Hamidi  
séances : 17:00 19:45 22:30

**Kompomat**  
Durée : 02:07:00  
Genres : Thriller  
Réalisateur : Jérôme Salle  
séances : 17:00 19:45 22:30

**Coup de théâtre**  
Durée : 01:38:00  
Genres : Policier Comédie  
Crime Mystère  
Réalisateur : Tom George  
14:15 17:45 22:30 19:45

**Rada malha - jada malha**  
Durée : 02:06:00  
Réalisateur : Driss ROUKHE  
séances : 17:00 19:45 22:30

# Pharmacies de garde de nuit

**Sidi Moumen :**  
Pharmacie DIAR EL HANAE  
DIAR EL HANAE GH4, BD. 79  
N° 20 - SIDI MOUMEN -  
Tél : 0522.22.34.34 [+]

**Pharmacie ESPACE NAIM**  
LOT OTI IMANI 2 RUE 15 N°  
50 - Tél : 0522.70.99.59

**Sidi Othmane :**  
Pharmacie ESSEHA  
MARCHÉ ESSALAMA L HAY  
ESSALAMA I -  
Tél : 0522.37.32.66

**Ouifa :**  
Pharmacie MASSID CIL  
LOT DU STADE N° 22 -  
HAY ESSALAM - CIL  
(PRIS MOSQUEE CIL -  
LABORATOIRE PFIZER)-  
Tél : 0522.39.88.73

**Sidi Maarouf :**  
Pharmacie BIANI  
114, LOTISEMENT SAADA I -  
SIDI MAAROUF -  
Tél : 0522.5810.86

**Pharmacie ZENITH**  
MILLENIUM  
N° 162 LOTISEMENT  
FLORIDA - SIDI MAAROUF  
(FACE HMMAM FLORIDA  
ET CRIEHI EL SANOUNOU)-  
Tél : 0522.32.15.16

**Lisana :**  
Pharmacie JARDINS DE  
L'OUJFA  
KASBA ALAMINE  
EXTENTION, GH14 BMM 6 -  
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

**Pharmacie CASAVIEW**  
CENTRE COMMERCIAL  
CASAVIEW, MAG N°1 -  
NASSIM ISLANE -  
Tél : 0522.69.64.64

**Maarif :**  
Pharmacie IBN BATOUTA

78, RUE IBN BATOUTA (A  
COTE DU CINEMA LUDO  
AVENUE LALLA YACOUT -  
Tél : 0522.22.34.34 [+]

**Pharmacie PORTE**  
CALIFORNIE  
ROUTE 106, AVENUE MEKKA  
- DAR HADJ DAOUI -  
BACHKOU (ROND-POINT  
BACHKOU)-  
Tél : 0522.81.29.31 [+]

**Pharmacie NARJIS**  
14, BOULEVARD YACOUT EL  
MANSOUR - MAARIF -  
Tél : 0522.25.00.74

**Bourgogne :**  
Pharmacie RAIS  
62, RUE DE LA MER  
BALTIQUE - AIN DEAB  
(TERMINUS TRAMWAY AIN  
DEAB) - HARLEY DAVIDSON  
- RESTAURANT VIP-  
Tél : 0522.79.68.52

**Pharmacie SAFIR**  
16, RUE MOHAMED  
SMHA - AVENUE DES F.A.R.  
(EX. HOTEL SAFIR - ACIMA  
BD. MED V - STADE -  
Tél : 0522.44.48.57

**Beldivray :**  
Pharmacie MOULAY ISMAIL  
286, BD. MOULAY ISMAIL -  
ROCHES NOIRES 20300 -  
Tél : 0522.40.48.27

**Ain Sebali :**  
Pharmacie ESPACE SIHATI  
55, RUE SALOMON  
DAIHAN - QUARTIER OUKA-  
CHA - AIN SEBAA (PRIS PRIS-  
SON OUKA) -  
Tél : 0522.67.27.64

**Ain Chock :**  
Pharmacie KRIMAT  
341, BOULEVARD PANORA-  
MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

**Hay Mohammadi :**  
Pharmacie AL AQSA  
RESIDENCE AL AMANE RUI  
EMILE BRUNET N° 6 -  
HAKAM 3 - HAY MOHAM-  
MADI - Tél : 0522.63.00.63

**Al Fida :**  
Pharmacie HACHAD  
142, RUE 5-DESB KOREA-GRE-  
GOUINE (STATION TAXI  
SIDI MAAROUF) PLACE  
SRAGHNA  
- Tél : 0522.28.39.46

**Sidi Bernoussi :**  
Pharmacie RACHAD  
32, AV. SOUHAIB ARROUMI -  
AMAL 2 - SIDI BERNOUSSEI -  
Tél : 0522.73.72.57

**Hay Hassani**  
Pharmacie LAYA  
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG  
/ FRA - RUE AL AITAL -  
BEAUSÉJOUR B.P. 16277 -  
Tél : 069683285 [+]

**Pharmacie INANE OULFA**  
RYAD EL OULFA GHB EN-  
TREE N°8 N° 151/ACTUELLE-  
MENT GH40 -  
Tél : 0522.89.42.70

**Pharmacie LE NORD**  
HADIKAT OUM ERREBE 2  
GH4 N° 21 EN FACE MAR-  
JANE HAY HASSANI - Tél :  
0522.89.77.44 [+]

**Beauséjour**  
Pharmacie ORSOUANE  
122, RUE ORSOUANE - HAY  
ERRAHA - BEAUSÉJOUR  
(DERRIÈRE ACIMA BEAUSÉ-  
JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

**Oasis**  
Pharmacie DALAL  
24 BIS, RUE DES VANNEAUX -  
L'OUASS (MARCHÉ L'OUASS -  
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30
131	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00
132	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30
133	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00
134	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30
135	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00
136	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30
137	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00
138	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30
139	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00
140	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

## Portrait



Luke Littler

# Le petit "Prince" britannique des fléchettes

**C**hampion du monde des fléchettes à seulement 17 ans, le prodige aux nerfs d'acier Luke Littler a gagné le cœur de ses compatriotes britanniques qui se sont passionnés pour l'ascension de cet ado attachant, fan de kebabs et de jeux vidéo.

Vendredi, le "prince" anglais a soufflé le "roi" néerlandais Michael van Gerwen et ses trois couronnes (2014, 2017 et 2019) dans l'atmosphère survoltée de l'Alexandra Palace de Londres, pour devenir le plus jeune vainqueur du championnat du monde de "darts", une passion britannique.

Emu aux larmes, il a brandi le trophée devant des centaines de supporters en liesse, la plupart costumés. "Je n'arrive pas à y croire", a-t-il répété, comme incrédule. Le jeune barbu au polo violet n'est plus ce quasi-inconnu qui s'était invité, à 16 ans et à la surprise générale, dans la précédente finale, l'an dernier au même endroit.

À l'époque, l'adolescent n'avait joué qu'une poignée de matches professionnels et se classait seulement 164e mon-

dial de la discipline fétiche des pubs, principalement suivie dans le monde anglo-saxon.

Désormais, Littler partage les plateaux télé avec des stars du cinéma hollywoodien et ses prouesses sont scrutées, décortiquées et mises en lumière par Sky Sports, ravi de l'exposition apportée par un tel phénomène.

Il y a tout juste un an, sa finale contre Luke Humphries a été l'événement sportif le plus regardé, en dehors du football, dans les 34 ans d'histoire du diffuseur anglais, avec 4,8 millions de téléspectateurs. Et le lendemain, la presse n'avait d'yeux que pour Luke "The Nuke" ("La bombe atomique"), malgré la défaite.

Avec son adresse et sa précision, le jeune tireur du nord de l'Angleterre a bluffé les aficionados de ces tournois déjantés et abondamment alcoolisés. Lorsque le Royaume-Uni l'a découvert début 2024, il avait aussi créé la sensation avec son humour et sa franchise, révélant un mode de vie à l'antipode de celui d'un sportif professionnel.

"Je ne me lève pas avant midi, je mange mon omelette au fromage et au jambon, puis une pizza et je m'entraîne", entre deux parties de jeux vidéo, avait-il raconté. Impressionnant de calme pendant ses matches, le champion a lancé sa première fléchette à l'âge de 18 mois et des vidéos tournées par sa famille le montrent en train de jouer alors qu'il est en couche-culotte. "À dix ans, il était déjà bien plus fort" que les autres jeunes de son âge, s'est souvenu auprès de la BBC son ancien entraîneur de l'académie de fléchettes de St Helens, Karl Holden.

Habitant de Warrington, entre Manchester et Liverpool, Littler s'est attiré la sympathie de nombreux sportifs, le soutien des sponsors comme Xbox, ses consoles préférées, et dépasse désormais 1,5 million d'abonnés sur Instagram. Après avoir remporté dix trophées l'an dernier et été plus recherché sur Internet que le roi ou le Premier ministre britannique, il a été nommé Jeune sportif de l'année 2024 par la BBC.

À cette occasion, l'adolescent à l'im-

posante carrure s'était réjoui d'avoir contribué à "changer ce sport", dont le nombre d'académies junior a doublé depuis son avènement. Face aux rumeurs concernant son âge, certains médias britanniques sont allés jusqu'à publier des photos de son certificat de naissance, confirmant que Littler est bien né le 21 janvier 2007.

L'Anglais, qui doit encore être officiellement accompagné d'un adulte pour aller au pub, se consacre désormais à plein temps à la discipline reine. Il aurait gagné en 2024 près de 1,5 million de dollars (1,46 million d'euros) avant impôt entre tournois et sponsors, selon le magazine Forbes. Après sa finale précédente, il avait fait savoir qu'il ne changerait pas sa vie et se contenterait toujours d'"un kebab et une canette de Tango", une boisson gazeuse, après une victoire.

Les médias britanniques ont toutefois rapporté que l'adolescent avait démenagé dans une maison plus confortable avec sa famille et qu'ils s'étaient offert un voyage très attendu à Disney World en Floride.

Par About Salma  
aboutsalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

ELLE ET LUI	REBUT	FERRY BALBUTIÉ	SOTTE	PARÉE	CONCRÈTEMENT	COUPE EN SANGLOTS	AVIS
MISE AU POINT							
AMÉRICAIN				TYPE DE VIOLON			
PRONOM SODIUM		MAGICIENNE		GRECQUE		BRONZE	
	FIN DE VERBE	LA FÊTE AU STAPE	EN ÉCHO	OISEAU			
AVANT D'UN NAVIRE				BISMUTH EN RÉDUCTION		ARBRE CONIFÈRE	
SPIRALE				VILLE D'ITALIE SUCRE			
	ALUMINIUM COOL		FRAUDE FIN DE VERBE			EN VRAC LARME	
VIÈILLE CITÉ MÉTAL		ARTICLE SYMBOLE DU FER		ENCRE MOCHE			
RUÉE							
		EN APARTÉ	ARTICLE	ROULÉ QUARTIER DE REIMS		LAC DU SOUPAN	
ÉCRASE POSSESSIF		EXTRAT-ERRESTR				PRAME NIPPON	
LIVRAISON À DOMICILE							

Solution mots flechés d'hier

AMOUR	J	MACHIN	NOUVEAU	N	EN AIL EN ANNEE DAGE	O	CRACK	A	RAMPE	DEGLAC
PASSE LE CHECK	-OÙ	FACTEUR	ETRE	RE	SOIT					
FRANCOIS	-UN	ION	AN	RI	NI					
MAISE ZORUM CHANTRE	L	ET	ADORE	E	L					
MÉTAL	T	EN	OR	S	AT					
OR	OR	NG	VI	SU						
RECH. ANNEE	E	GEE	LIE	IR						
SAUFRITE	M	ENE	R	FD						
VERNE	P	O	A	R	L					
COM. ÉTAPE	C	A	L	A	E					
TELE DE FLANQU	R	E	L	A	I	S	U	S	A	T
	T	S	N	I	E	E	H	U	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Bensafia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouzarb

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouathy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metfah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sbi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halabi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmandi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Lalyoune)  
Abdelali Khalaf (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahroun  
Khalil Bemsouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdoukar  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

**Mourad El Youssefi**  
Louba Baghdadi  
Latifa Mounib  
Ikka Ait Dherou  
Siham Zelter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue de l'A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax 0522 31.28.30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3								■		
4				■			■			
5			■							■
6									■	
7		■								
8					■					
9							■		■	
10				■						

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Habitat aux étages supérieurs
- 2- Fils de Jacob - Constellation
- 3- Quand - Patron
- 4- Terre en mer - Vieille cité - Petits cubes
- 5- Eclos - Sans doute
- 6- Dénonciation
- 7- Alrutisse
- 8- Se décide - Bon
- 9- Chancir
- 10- Nœ, dans un sens - Transformé

**VERTICALEMENT**

- 1- Il se lit dans les deux sens
- 2- Mise à l'écart - Insecte parasite
- 3- Tenir - Romain
- 4- Lentille - Couffin
- 5- Recherche - Renvoi
- 6- Aliment
- 7- Dêvétue - Abri
- 8- Iridium - Propriété de la matière
- 9- Crochets - Font sill
- 10- Piège - Il est renvoyé à la Chambre

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
1						8		5		3								
4	6	8			5	1	2		9						7	3		
9	2	5						1		7	6			1				8
			2	4	1					5	1	8			3	2	9	
				6		7						1	2	5				
					3	9	1		7	8	2			3	1	6		
5							8	3	6	3			4			8	1	
		3	8	6			5	1	9		6	4						3
6			5						7									9
Difficile									Expert									
				5	9							4	9					
	7	9		1				3	6	7				2				
					9	5		2			8		5		9			
	1	3		6	5						7	1					5	
4								9	9	6					1		3	
			9	7			3	5		5				3	7			
7		8	2								1		7		4			
2				3		8	4					3					2	5
		5		9									4	6				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
5	6	1	2	8	7	3	4	9	4	6	9	3	1	8	5	2	7
8	3	4	1	5	9	6	2	7	1	5	2	4	6	7	3	8	9
7	2	9	6	3	4	1	5	8	3	7	8	9	2	5	4	1	6
2	1	8	9	6	5	7	3	4	2	4	6	5	8	1	7	9	3
4	5	6	8	7	3	9	1	2	9	1	5	6	7	3	2	4	8
9	7	3	4	1	2	5	8	6	7	8	3	2	9	4	6	5	1
6	8	2	3	9	1	4	7	5	8	3	7	1	5	2	9	6	4
1	4	5	7	2	6	8	9	3	6	2	4	8	3	9	1	7	5
3	9	7	5	4	8	2	6	1	5	9	1	7	4	6	8	3	2
Difficile									Expert								
4	2	3	5	6	1	8	7	9	2	1	8	4	9	6	3	7	5
8	9	5	3	2	7	4	1	6	7	9	4	2	5	3	1	6	8
6	1	7	4	8	9	2	5	3	6	3	5	8	7	1	2	9	4
1	7	4	2	3	5	9	6	8	8	6	2	9	1	7	5	4	3
3	6	9	1	4	8	7	2	5	5	7	1	6	3	4	8	2	9
5	8	2	7	9	6	3	4	1	9	4	3	5	2	8	6	1	7
2	4	6	9	5	3	1	8	7	3	8	9	1	4	2	7	5	6
9	5	1	8	7	2	6	3	4	4	2	7	3	6	5	9	8	1
7	3	8	6	1	4	5	9	2	1	5	6	7	8	9	4	3	2

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	R	T	I	F	I	C	A	T
2	O	C	E	A	N	■	N	A	R	A
3	M	O	T	■	A	R	T	■	M	U
4	M	U	S	E	L	I	E	R	E	■
5	E	T	■	S	T	E	L	E	■	D
6	N	E	T	T	E	■	L	A	M	E
7	S	■	S	E	R	R	E	■	A	M
8	A	V	E	R	E	■	C	O	T	E
9	L	O	■	S	E	C	T	I	O	N
10	E	L	U	■	S	E	■	E	U	E

# Sport

Premier League

## Manchester City enchaîne, pas Arsenal



**B**righton a freiné Arsenal (1-1) dans sa course au titre, samedi, pour le plus grand bonheur de Liverpool, leader confortable avec cinq points d'avance et deux matches en plus à jouer.

Les "Reds" avec 45 unités n'ont plus trop à s'inquiéter de Manchester City (6e, 34 pts), même si les quadruples champions d'Angleterre en titre ont repris des couleurs, samedi contre West Ham (4-1). Et ils voient la menace Chelsea (4e, 36 pts) s'évaporer d'avantage après le match nul 1-1 concédé par les "Blues" à Crystal Palace. Ils pourraient reléguer Arsenal à huit longueurs en cas de victoire dimanche contre Manchester United.

Et il leur reste une cartouche supplémentaire avec le derby contre Everton, prévu en décembre mais reporté à cause de la tempête Darragh. Sous la pluie de Brigh-

ton, Arsenal a dérapé malgré un bon départ, concrétisé par le but d'Ethan Nwaneri (16e), jeune attaquant de 17 ans titularisé à la place du blessé longue durée Bukayo Saka.

Les "Seagulls" ont haussé le ton en seconde période et ont été récompensés par un penalty de Joao Pedro (61e). William Saliba a voulu dégager un ballon de la tête mais a heurté celle de l'attaquant brésilien, ce qui a conduit l'arbitre à siffler faute. "Je n'avais jamais vu ça de ma vie - et Saliba touche le ballon. (Ce n'était pas un penalty) pour moi, non", a critiqué l'entraîneur Mikel Arteta, regard noir, devant la caméra de Sky Sports.

Manchester City, de son côté, a enchaîné une deuxième victoire consécutive, contre une équipe de West Ham trop limitée, six jours après avoir profité d'un autre adversaire trop tendre, Leicester (2-0). A l'Etihad, la lumière est principalement venue de Sa-

vinho et Erling Haaland, un duo d'attaque de plus en plus complémentaire, et déjà à l'origine du succès le week-end dernier.

L'ailier brésilien de 20 ans a provoqué un "csc" de Vladimir Coufal (10e, 1-0), délivré une offrande pour la tête de Haaland (42e, 2-0) et glissé un nouveau ballon décisif pour le Norvégien (55e, 3-0). Phil Foden a corsé l'addition (58e, 4-0), avant que Niclas Füllkrug ne réduise l'écart (71e, 4-1). "Il y a eu des moments où nous avons bien joué, d'autres moins. Il y a une petite amélioration, mais nous sommes conscients qu'il faut encore faire mieux", a résumé Kevin De Bruyne au micro de Sky Sports.

En attendant, les "Citizens" ont empoché six points en deux rencontres de Premier League, soit plus que durant les neuf précédentes (une victoire, deux matches nuls et six défaites).

Serie A

## Naples domine la Fiorentina et passe seul en tête

Naples a pris seul les commandes du Championnat d'Italie en surclassant la Fiorentina 3 à 0 samedi à Florence lors d'une 19e journée disputée sans les autres cadors de Serie A engagés en Supercoupe d'Italie.

Le Napoli a pris l'avantage à la 29e minute sur un exploit du Brésilien David Neres, parti du milieu de terrain, qui, après un relais avec Romelu Lukaku, a slalomé dans la défense de la Fiorentina. Lukaku a doublé la mise sur penalty (54), puis Scott McTominay a profité d'un mauvais renvoi de la défense de la "Viola" pour tromper son ancien coéquipier à Manchester United, David De Gea (68). Naples (44 pts) a retrouvé le fauteuil de leader qu'il a déjà occupé de la 6e à la 14e journées, avec trois points d'avance sur l'Atalanta Bergame et quatre sur l'Inter Milan.

L'équipe d'Antonio Conte a décroché sa 13e victoire depuis août, soit autant que durant toute la saison 2023-24 conclue, en tant que champion en titre, à une catastrophe 10e place. "Avoir 44 points à ce stade du championnat, c'était inimaginable en début de saison, c'est un grand motif de fierté pour cette équipe qui travaille bien", a reconnu l'entraîneur-adjoint Cristian Stellini après ce dixième match sans concéder de but.

L'Atalanta, battue jeudi par l'Inter en demi-finale de la Supercoupe d'Italie à Riyad, et l'Inter, qui affrontera l'AC Milan en finale de cette compétition lundi, disputeront leur match en retard de la 19e journée respectivement contre la Juventus Turin le 14 février et contre Bologne le lendemain. L'Inter a un second match en retard à disputer, celui contre la Fiorentina arrêté début décembre après le malaise cardiaque d'Edoardo Bove, qui n'a pas encore été reprogrammé. De son côté, la Fiorentina, troisième après la 12e journée, marque le pas: elle a concédé une troisième défaite en quatre matches et rétrogradé à la sixième place (32 pts).

Liga

## Le Real Madrid s'impose in extremis à Valence et s'empare de la tête

Le Real Madrid a arraché une victoire in extremis à Valence (2-1) vendredi soir, en match en retard de la 12ème journée de Liga, pour s'installer en tête du championnat.

Hugo Duro a ouvert le score pour Valence à la 27ème minute, mettant les Merengues sous pression. Réduits à dix après l'expulsion de Vinicius Junior à la 79ème minute, les Madrilènes n'ont pourtant rien lâché.

Le vétéran Luka Modric a ramené le Real à égalité à la 85ème minute, seulement cinq minutes après son entrée en jeu, avant que Jude Bellingham, en sauveur, n'inscrive le but de la victoire à la 90ème+5. A l'issue de ce match initialement prévu le 2 novembre mais reporté après les inondations meurtrières dans le sud-est du pays, le Real est en tête de Liga avec 43 points, devant l'Atlético (41 pts), qui compte toutefois un match en moins, et le FC Barcelone (38 pts).

Les Colchoneros auront la possibilité de reprendre les commandes du championnat dès le 12 janvier lors de la réception d'Osasuna (19e journée).

Supercoupe d'Italie

## L'AC Milan renverse la Juventus et file en finale

**L'**AC Milan a décroché son billet pour la finale de la Supercoupe d'Italie où il affrontera l'Inter lundi, en battant la Juventus Turin 2-1 vendredi à Riyad. Les Turinois ont ouvert le score grâce à leur prodige turc Kenan Yildiz, qui a trompé Mike Maignan d'une frappe sèche (21e min).

Mais les Milanais, désormais sous la houlette de Sergio Conceição, ont succédé lundi à Paulo Fonseca, a montré un tout autre visage après la pause. Les vice-champions d'Italie 2024, distancés en championnat (8e), ont égalisé sur penalty par Christian Pulisic (71e min) avant que, sous pression, le défenseur de la Juve Federico Gatti ne trompe son propre gardien, trop avancé (75e min).



L'AC Milan tentera de remporter la "Supercoppa italiana" pour la huitième fois de son histoire, la première fois depuis 2016,

face à son grand rival, l'Inter, triple tenant du titre, qui a dominé l'Atalanta Bergame 2 à 0 jeudi.

Ligue des champions d'Afrique

# L'AS FAR confirme, le Raja se relance



Le football africain a offert ce week-end un théâtre d'ardeur tactique et d'émotions intenses. Sur les terrains, deux équipes marocaines, le Raja de Casablanca et l'AS FAR, ont marqué leur territoire dans la Ligue des champions. Ces deux victoires, aussi précieuses que stratégiques, traduisent bien plus qu'une simple lutte pour les points : elles témoignent d'un regain d'espoir, d'un sursaut d'orgueil et de l'implacable recherche de grandeur sur la scène continentale.

Au stade bouillonnant d'Arbi Zaouli, le Raja de Casablanca, mal en point dans cette phase de groupes, a prouvé que le football est une affaire de caractère. Face à une équipe de Mamelodi Sundowns reconnue pour son jeu technique et sa capacité à dominer, les Verts ont choisi de répondre avec une arme redoutable : l'âme collective.

Dès le coup d'envoi, le Raja a affiché ses intentions, multipliant les incursions offensives. Soutenus par une foule déchaînée, les Casablancais ont imposé un rythme effréné. Toutefois, le premier coup de théâtre est venu des Sud-Africains, avec un but signé Ikram Rayerns, finalement annulé pour

hors-jeu. Cette décision, loin de calmer les esprits, a donné au jeu une autre dose d'intensité.

Le tournant du match intervient à la 40ème minute : un tacle imprudent de Jerry Obas sur Youssef Najari conduit à une expulsion directe. Réduits à dix, les Sundowns ont vu leur structure se fissurer. C'est alors que Youssef Belaamri a offert un centre millimétré à Benaissa Ben Omar dans le temps additionnel de la première mi-temps, permettant au Raja de prendre un avantage crucial (1-0).

Revenus des vestiaires, les joueurs du Raja ont poursuivi leur domination, cherchant à enfoncer le clou. Adam Nafati s'est particulièrement illustré par deux frappes puissantes, toutes deux repoussées avec brio par le gardien sud-africain Ronwen Williams. Cependant, la donne a changé à la 81ème minute : l'expulsion de Marouane Zila pour un tacle violent a redonné espoir aux Sundowns. Malgré une fin de match tendue marquée par un troisième carton rouge, cette fois pour Khuliso Mudau, le Raja a tenu bon, scellant une victoire aussi laborieuse que méritée.

Avec ces trois points, le Raja passe à la troisième place du groupe, ravivant ses espoirs de qualification. Pour une équipe longtemps critiquée pour son irrégularité, cette victoire est un symbole de renaissance.

À quelques centaines de kilomètres de Casablanca, l'AS FAR accueillait l'AS Maniema Union au stade d'honneur de Meknès. Si le Raja a gagné par la fougue, les Militaires, eux, ont triomphé par la maîtrise. Leur victoire 2-0 les installe solidement à la première place du groupe B, confirmant leur statut de sérieux prétendants au sacre continental.

Dès les premières minutes, l'AS FAR a démontré pourquoi elle est leader de son groupe. Khaled Ait Ouarkhrane a ouvert le score à la 13ème minute après une combinaison parfaitement orchestrée. Ce but précède à mis en lumière l'organisation tactique des Militaires, capables d'étouffer leurs adversaires tout en exploitant le moindre espace. Le second but, inscrit par Amine Zahzouh sur coup franc direct à la 45e+3, a marqué l'apogée de cette domination. Un tir puissant, précis, et une exécution qui témoigne du travail rigoureux effectué sur les balles arrêtées.

En seconde période, bien que l'AS Maniema ait tenté de réagir, la défense marocaine s'est montrée intraitable. Rabie Hrimat, impérial dans les airs, a failli inscrire un troisième but de la tête, mais c'est surtout le gardien de l'AS FAR qui a marqué les esprits en sauvant son équipe d'une réduction de l'écart à la 68ème minute. Cette solidité défensive est un atout majeur pour une équipe qui aspire à conquérir l'Afrique.

Si les succès du Raja et de l'AS FAR témoignent de la vitalité du football marocain, ils révèlent également des approches diamétralement opposées. Là où le Raja a puisé dans l'énergie brute et la résilience pour renverser une situation défavorable, l'AS FAR a misé sur la discipline et la gestion du tempo pour conforter sa suprématie.

Alors que les deux équipes marocaines avancent dans la compétition, l'espoir renaît de voir un club du Royaume soulever à nouveau le prestigieux trophée continental. Si les leçons du passé sont retenues, et si l'élan actuel est maintenu, le Raja et l'AS FAR pourraient bien écrire une nouvelle page glorieuse de l'histoire du football africain.

M.O

Botola Pro D1 "Inwi"

## Le Wydad de Casablanca renoue avec la victoire à Tétouan

Le Wydad de Casablanca s'est imposé sur la pelouse du Moghreb de Tétouan par 2 buts à 1, samedi en match de la 17ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football. Les Rouges ont pris l'avantage grâce à un doublé de Mohamed Rayhi (17e pen, 29), alors que les locaux ont réduit le score sur un but de Mohamed Rahim (56e). Le WAC prend provisoirement la cinquième place avec 27 points, alors que le MAT est quinzième avec 10 unités.

Pour sa part, le Hassania d'Agadir, qui recevait à Mohamma, s'est imposé sur la Jeunesse sportive Soualem par 3 buts à 1. Les buts du club soussi ont été inscrits par Assane Beye (9e), Mohamed Bakhkhach (27e) et Abdelilah Boukhanfer (34e), alors que la JSS a réduit le score sur penalty transformé par Mohamed El Khaloui (88). Grâce à ce succès, le HUSA rejoint provisoirement son adversaire du jour à la dixième place, avec 20 points.

Le FUS de Rabat, quant à lui, s'est imposé sur la pelouse du Chabab de Mohamma par 2 buts à 0, vendredi. Les buts des visiteurs ont été inscrits par Hamza Hannouri (69) et Ayoub Mouloua (81e). Grâce à cette victoire, le FUS se hisse provisoirement à la troisième place avec 29 points. Le Chabab est toujours lanterne rouge avec trois unités.

## Les participants à la 16<sup>ème</sup> édition du Rallye "Africa Eco Race" font escale à Dakhla

Les participants à la 16ème édition du Rallye "Africa Eco Race", qui relie Monaco à Dakar, sont arrivés samedi après-midi à Dakhla, avant de reprendre lundi leur course vers la Mauritanie. Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, en partenariat avec l'Association Sahara Marocain des Rallyes, cette manifestation sportive, qui se déroule du 28 décembre au 12 janvier, compte plus de 500 participants issus de 27 pays, qui prennent part aux catégories moto, auto, quad, camion et SSV (véhicules utilitaires tout-terrain). Sur une distance d'environ 6.000 km, les concurrents traversent durant 15 jours de compétition les déserts du Maroc et de la Mauritanie, avant de rejoindre Dakar, précisément le Lac Rose, où se dérouleront les compétitions de la dernière étape.

L'étape du Maroc est l'une des plus importantes de l'«Africa Eco Race», avec un parcours reliant Tanger aux provinces du Sud du Royaume sur cinq étapes, entre Tanger et Tarda (Errachidia) sur 755 Km, Tarda et Tagounite (Zagora) sur 357 km, Tagounite et Touizgui (Assa-Zag) sur 547 km, Touizgui et Laäyoune (507 km), et Laäyoune à Dakhla (500 km). Dans une déclaration à la presse, le coor-

dinateur général du Rallye, Anthony Schlessler, a souligné que cette escale à Dakhla permet aux participants de prendre le temps de se reposer et de se préparer aux prochaines étapes. M. Schlessler s'est également félicité de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé à Dakhla, notant que les participants à cette course ont exprimé leur admiration pour les atouts naturels dont regorgent les provinces du Sud du Royaume.

Les épreuves de cette compétition se déroulent sous forme de courses de régularité sur des parcours comprenant des pistes roulatantes légèrement ensablées, mettant ainsi en valeur l'endurance, la fiabilité et les compétences de pilotage des participants. Pour des raisons de sécurité, chaque véhicule est équipé d'un système de suivi par satellite permettant leur géolocalisation et doté d'une fonction phonie pour appeler ou être appelé par le PC course. Selon les organisateurs, ce Rallye tout-terrain est une véritable aventure humaine, vu qu'il plonge ses participants dans une ambiance typique, sur des pistes inédites faisant la part belle au pilotage, au cœur de paysages inoubliables.

## Un scientifique chinois inspiré par la pop pour baptiser des araignées

"Araignée ambiance étoilée", "araignée arc en ciel"... Un scientifique chinois a nommé 16 nouveaux spécimens d'araignées en s'inspirant des chansons du très populaire musicien taïwanais Jay Chou, remportant un franc succès sur les réseaux sociaux.

Mi Xiaoqi, professeur à l'Université Tongren, dans la province de Guizhou (sud-ouest de la Chine), a dévoilé sa liste d'araignées dans un article publié en décembre dans le journal académique "Recherche zoologique: diversité et conservation".

Son article est depuis lors devenu viral, avec son hashtag dédié sur la plateforme chinoise de microblogage Weibo qui a été vu plus de 26 millions de fois depuis mercredi.

L'un des arachnides de 3,5 millimètres a été baptisé "araignée ambiance étoilée" en référence à une chanson d'amour du premier album de Chou ("Jay" sorti en 2000).

D'autres s'appellent "araignée arc en ciel", "araignée poing de dragon" et "araignée pardon".

Le musicien taïwanais Chou, âgé de 45 ans, connu pour ses dramatiques balades amoureuses aux tonalités pop, est l'un des artistes les plus populaires de la planète en mandarin, avec plus de 30 millions de disques vendus.

Ses chansons seront donc désormais im-

mortalisées par les noms de bestioles à huit pattes, découvertes récemment par le professeur Mi et deux de ses collègues dans la province chinoise du Yunnan.

L'araignée "code secret" brun-jaune de 2,36 millimètres, tisseuse de toiles, tire son nom d'une chanson d'amour de Chou de 2002 de son album "Les huit dimensions".

"Ne pars jamais, tu es la pièce manquante dans mon univers", disent les paroles de la chanson, qui ne fait aucunement référence au monde des araignées. "Araignée pardon", bestiole poilue marron et blanche, s'inspire de "Jasmin orange commun", l'album de musique le plus vendu en Chine au cours du 21<sup>ème</sup> siècle selon le livre Guinness des records.

Mi Xiaoqi est un fan inconditionnel de Chou depuis sa jeunesse, explique le média chinois Xinhua.

"Appeler des araignées du nom de chansons de Jay Chou rapproche la recherche scientifique du grand public. J'espère que davantage de personnes s'intéresseront à la recherche scientifique et soutiendront la protection de l'environnement", a-t-il expliqué à Xinhua.

Un astéroïde avait déjà été baptisé Chou en 2011 par des astronomes taïwanais.



### Recettes

## Croquettes de thon à la Ricotta



#### Ingrédients :

- 250 g de fromage Ricotta
- 250 g de thon à l'huile égoutté
- 20 g de câpres (facultatif)
- Des olives noires ou vertes (facultatif)
- 3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
- 2 cuillères à soupe de persil ciselé
- 1 cuillère à café de zeste de citron
- 1 cuillère à soupe de jus de citron
- 2 oeufs petit calibre ou 1 grand
- 50 g de fromage Parmesan ou autre
- 60 g d'Emmental râpé
- 1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
- 1 bonne pincée d'ail en poudre
- Sel et poivre au goût

Chapelure pour la panure  
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

#### Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincés coupés en tout petit morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer.

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

## Au Japon, un thon rouge vendu près d'1,3 million d'euros aux enchères

Un thon rouge s'est vendu dimanche à environ 1,3 million d'euros au Japon, à l'occasion de la traditionnelle vente aux enchères de thons du Nouvel An à Tokyo.

Le prestigieux restaurateur de sushis Onodera Group, étoilé par le guide Michelin, a déboursé 207 millions de yens (environ 1,28 million d'euros) pour le poisson de 276 kilogrammes, pêché à Oma dans la province d'Aomori (nord).

"Le premier thon est censé apporter la bonne fortune", a déclaré Shinji Nagao, directeur général d'Onodera Food Service, aux

journalistes après la vente aux enchères. "Notre souhait est que les gens le mangent et passent une année merveilleuse", a-t-il ajouté.

L'année dernière, le restaurateur avait dépensé presque deux fois moins (114 millions de yens) pour la pièce maîtresse.

Mais la somme record reste celle de 333,6 millions de yens (2,7 millions d'euros à l'époque) pour un poisson de 278 kilogrammes en 2019, déboursée par l'autoproclamé "roi du thon" Kiyoshi Kimura qui a longtemps régné sur cet événement symbolique au Japon.

